



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 123

Le mercredi 2 octobre 2024

Président : M. Francis Scarpaleggia



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 2 octobre 2024

• (1630)

[Traduction]

Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)): La séance est ouverte. Bonjour tout le monde.

Bienvenue parmi nous, monsieur le ministre.

Avant de céder la parole au ministre et aux fonctionnaires, je vais demander au Comité s'il souhaite adopter le rapport du comité directeur.

Je dirais simplement que, si nous adoptons ce rapport en deuxième heure, nous ne nous pencherons pas sur celui qui traite des profits de l'industrie pétrolière et gazière du Canada et de ses activités de réduction des émissions parce que le rapport du sous-comité précise que nous le ferons le 4 novembre. Si nous adoptons le rapport tel quel, alors nous n'étudierons pas cette ébauche de rapport en deuxième heure.

Commençons donc par cela. Êtes-vous d'accord pour adopter le rapport du sous-comité?

Des députés: D'accord.

Le président: Je crois que c'est bon.

Bien. Il est adopté.

Madame Collins, je crois savoir que vous souhaitez proposer quelque chose pour la deuxième heure.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Oui, j'aimerais obtenir le consentement unanime du Comité pour inviter les fonctionnaires à rester pour la deuxième heure.

Le président: Y a-t-il consentement unanime pour cela?

Je pense que oui. Parfait, nous pouvons enchaîner.

Nous allons entendre notre ministre de la Protection civile.

Monsieur le ministre, bienvenue au Comité.

Bienvenue aux fonctionnaires également. Je suis heureux de vous revoir tous.

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Protection civile): Monsieur le président, chers collègues, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Je sais que les députés et les Canadiens veulent des réponses et veulent entendre parler des événements qui se sont produits à Jasper. J'ai hâte d'aider les membres du Comité à comprendre les efforts déployés par le gouvernement du Canada en matière de préparation aux incendies de forêt et de gestion de ce genre d'événements.

Cette année, les Canadiens ont été témoins d'autres destructions dévastatrices attribuables aux feux de forêt. Plus de cinq millions d'hectares ont été ravagés et, tandis que nous parlons du sujet, des incendies demeurent actifs partout au pays.

L'été dernier, nous avons vu, à l'échelle du pays, des incendies et des inondations qui ont été suivis d'orages de grêle. La saison des ouragans n'est pas encore terminée. Jusqu'à maintenant, en 2024, les incendies ont ravagé deux fois plus de territoires que la moyenne annuelle, et les Canadiens en ressentent les effets sur leurs collectivités.

Cette année, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour préparer les Canadiens à l'approche de la saison des feux de forêt, notamment et surtout en collaborant avec nos homologues provinciaux et territoriaux.

Après la saison catastrophique de 2023, nous avons travaillé avec tous les ordres de gouvernement, les ONG et les partenaires du secteur privé pour préparer les Canadiens. Dans le cadre de ces efforts, j'ai organisé des tables rondes partout au pays avec des décideurs provinciaux, territoriaux et municipaux, avec des premiers intervenants et des experts du domaine. Nous avons parlé du renforcement des capacités et du maintien de notre état de préparation. Nous avons parlé de la meilleure façon de nous préparer, mais aussi de la façon d'atténuer les risques. Nous avons également parlé de la nécessité de mieux intégrer la gestion des urgences autochtones à notre planification de la préparation.

Ces conversations essentielles nous ont permis d'élaborer des stratégies et de coordonner la planification, les interventions et les opérations de rétablissement en rapport avec les feux de forêt de cette année. Nous avons veillé à ouvrir la communication avec les provinces, les territoires et les dirigeants autochtones, en partageant les prévisions avant la saison et en fournissant des mises à jour fréquentes à mesure que les données climatiques devenaient disponibles pour contribuer à l'état de préparation, à sa communication et aux interventions à l'échelle du pays.

Comme vous le savez sans doute, le Centre des opérations du gouvernement, qui relève de Sécurité publique Canada, est responsable de la coordination des interventions fédérales en cas d'urgence. Tout au long de la saison des feux de forêt, l'équipe a travaillé d'arrache-pied pour répondre aux urgences à l'appui des collectivités à l'échelle du pays.

Cela m'amène aux événements tragiques de Jasper et, disons-le, à la raison pour laquelle nous nous réunissons aujourd'hui, c'est-à-dire pour aider les gens et pour soutenir la reconstruction en cours.

Nous serons tous d'accord pour dire que la ville de Jasper est située dans une région spéciale du Canada. Jasper est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, un lieu où la nature et la faune sont protégées, un puits de carbone et une terre sacrée pour les Autochtones. Cependant, comme partout ailleurs au Canada, Jasper n'est pas à l'abri de la gravité croissante et de la fréquence accrue des changements climatiques.

Nous surveillons de très près les feux de forêt à Jasper et dans le Nord de l'Alberta. J'ai été en contact quotidien avec le ministre Ellis de l'Alberta, qui est mon homologue provincial. Immédiatement après l'incendie dévastateur de Jasper, j'ai visité la région en compagnie de la première ministre Smith, du ministre Ellis et d'autres membres de leur gouvernement, au côté du maire de Jasper.

Malheureusement, le maire Ireland venait d'apprendre que sa maison n'avait pas résisté à l'incendie. Une maison où il avait grandi à partir de l'âge de deux ans. La maison où lui et son épouse avaient élevé leurs deux fils et où lui avait passé 67 ans.

Ensemble, nous avons rencontré les responsables du poste de commandement y compris des membres de Parcs Canada dont beaucoup ont perdu leur maison et leurs biens à Jasper.

Nous avons entendu des experts, de l'équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain de Calgary jusqu'aux chefs des pompiers, à propos des événements de Jasper. Ils ont parlé d'un mur de feu et d'un vent imprévisible qui a finalement forcé l'évacuation. Ce vent soufflant à 100 kilomètres-heure avec des rafales pouvant atteindre 150 kilomètres-heure, a projeté des branches et des cônes de pin dans la ville. Aucune équipe de lutte incendie, peu importe son expérience, ne pouvait arrêter la progression du feu.

Permettez-moi de citer le vice-premier ministre et ministre de la Protection civile, monsieur Ellis. Il a dit que les mesures prises par les premiers intervenants ont permis de sauver des vies dans toutes les collectivités. Les activités de préparation de la municipalité, de Parcs Canada et des partenaires régionaux ont permis de sauver la majorité de la ville, grâce à la bravoure des intervenants et à un travail de coordination exceptionnel sur le terrain.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour le remercier personnellement d'avoir favorisé un ensemble d'efforts collectifs pour veiller à ce que l'intervention soit parfaitement coordonnée. Tous les ordres de gouvernement se sont dits du même avis.

Lorsque les feux de forêt ont menacé la municipalité de Jasper en juillet, le gouvernement fédéral a reçu de l'Alberta une demande de soutien par les Forces armées canadiennes, qu'il a approuvée. Quelque 25 000 résidents de la collectivité ont été évacués à l'occasion.

Au cours de la saison des feux de forêt de 2024, nous avons reçu deux autres demandes d'aide fédérale de la part de l'Alberta, toutes en appui à la collectivité de Jasper.

Le soutien fédéral a consisté à fournir des ressources pour lutter contre les feux de forêt et pour apporter un soutien humanitaire et logistique, et à débloquer l'aide des Forces armées canadiennes.

En ce qui a trait à l'aide sur le plan humanitaire, mentionnons les opérations de contrôle des feux et la contribution de l'équipe Rubicon à la recherche des matières et produits dangereux. La Croix-Rouge canadienne a offert son soutien dans les centres d'accueil pour aider les personnes évacuées et a permis au gouvernement de l'Alberta de puiser dans un fonds de contrepartie pour lui

permettre de répondre à des besoins soutenus. L'Armée du Salut a préparé des repas quotidiens pour alimenter les premiers intervenants.

En plus de l'aide fédérale, 850 pompiers d'autres régions de l'Alberta et de partout au pays ont été déployés à Jasper. L'esprit de collaboration et l'engagement commun du Canada à gérer nos incendies sont, à bien des égards, notre plus grand atout dans la lutte contre les changements climatiques.

Nous avons également demandé des ressources supplémentaires à nos partenaires internationaux. Plus de 600 pompiers sont arrivés en Alberta en provenance du Costa Rica, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de l'Afrique du Sud et du Mexique.

À Jasper, tous les ordres de gouvernement et les partenaires se sont engagés à être là pour les résidents, et c'est exactement ce que nous faisons.

Pour le moment, la situation des feux de forêt en Alberta est stable et l'intervention est gérée efficacement au niveau provincial. Bien que les pics de températures estivales soient derrière nous, nous devons rester vigilants. Nous continuons de travailler sur les mesures de préparation aux situations d'urgence au côté de nos partenaires afin de renforcer notre résilience. Nous sommes tous conscients de devoir en faire davantage et d'améliorer la collaboration pour nous assurer de pouvoir protéger les collectivités contre les dangers climatiques de plus en plus actifs.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Je me concentre sur la reconstruction et la collaboration avec nos partenaires pour empêcher que cela se produise dans une autre ville du Canada.

Encore une fois, cela exige de la collaboration. Cela veut dire avoir un vrai plan de lutte contre les changements climatiques, parce que la question n'est plus de savoir « si » les changements climatiques vont nous affecter. La question est de savoir quand nous allons l'être. Malheureusement, c'est ce qui se passe actuellement. Nous le constatons non seulement dans notre pays, mais partout dans le monde.

Je me suis fixé pour objectif d'appliquer une approche plus résiliente et durable en matière de gestion des urgences afin d'aider le Canada à se préparer aux catastrophes comme les feux de forêt, à en atténuer l'ampleur, à intervenir et à favoriser le rétablissement. C'est pourquoi notre gouvernement a élaboré la première stratégie nationale d'adaptation à l'appui d'une vision commune d'un Canada résilient. Cette stratégie reconnaît qu'il faudra une approche pan-gouvernementale et sociétale pour s'attaquer aux changements climatiques et aux conditions météorologiques extrêmes et nous sommes déterminés à poursuivre cet important travail pour assurer la sécurité du Canada à un moment où nous devons unir nos efforts pour protéger ce qui nous tient tant à cœur au Canada et pour protéger les collectivités, les Canadiens et les entreprises ainsi que les moyens de subsistance des Canadiens.

Les changements climatiques ne sont pas seulement réels; ils causent des catastrophes, comme nous l'avons vu à Jasper.

Je terminerai en remerciant tous acteurs des intervenants en situation d'urgence de leurs efforts inlassables sur la ligne de front et en coulisses. J'ai un autre message pour tous les pompiers, un message que j'ai transmis à ceux présents à Jasper, à savoir que c'est grâce à leurs efforts que la ville a pu être sauvée, que les résidents ont pu revenir rapidement et que le parc a pu rouvrir.

Merci, monsieur le président. Je suis prêt à répondre à vos questions.

• (1635)

Le président: Merci, monsieur le ministre.

Nous allons commencer le premier tour par M. Soroka qui aura six minutes.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais partager les deux dernières minutes avec M. Mazier.

Le ministre Guilbeault a qualifié de succès la lutte contre le feu de forêt de Jasper, mais un tiers de la ville a été détruit, des milliers de personnes sont sans abri et les dommages représentent près de 1 milliard de dollars. Son incapacité à mettre en œuvre des mesures d'atténuation appropriées a-t-elle nui à votre travail de préparation à cette urgence?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Quand je suis allé à Jasper, j'ai rendu visite au centre de commandement et j'ai fait une tournée de la ville en compagnie du maire, de la première ministre, de ministres fédéraux et du ministre Ellis. Lors de la séance d'information, il nous a été confirmé que les préparatifs sur place, notamment le programme FireSmart, avaient été menés à bien. Plus important encore, la formation coordonnée offerte par les différents organismes quelques mois auparavant a permis non seulement de sauver la ville, mais aussi de veiller à ce que l'évacuation se fasse rapidement et efficacement.

M. Gerald Soroka: D'accord.

Le feu de forêt qui a frappé Jasper était une catastrophe annoncée, et des experts et des fonctionnaires ont régulièrement sonné l'alarme pendant plus de huit ans. Quand avez-vous été informé pour la première fois, soit par le ministre Guilbeault, soit par n'importe quel autre membre du gouvernement libéral, que la ville de Jasper était sur une poudrière prête à s'enflammer? Quand en avez-vous été informé et par qui?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, je ne suis pas d'accord avec votre évaluation. D'un bout à l'autre du pays, comme en Colombie-Britannique et en Alberta, en raison des prévisions de chaleur extrême, nous savions que certaines régions du pays étaient sujettes aux feux de forêt.

Je crois avoir entendu parler de ces feux de forêt quelques jours seulement avant l'évacuation. Quand nous sommes informés d'un tel événement, nous nous assurons toujours, par l'entremise du Centre des opérations du gouvernement, que toutes les ressources sont en place et qu'elles disposent de tout ce qu'il faut. On nous a dit à ce moment-là que des ressources supplémentaires avaient été affectées et que le dispositif était sur le pied de guerre, jusqu'à ce que se produisent les rafales de vent dont je parlais, ce qui a empiré la situation et qui ne s'était apparemment jamais produit à Jasper jusque-là.

• (1640)

M. Gerald Soroka: Monsieur le ministre, je pense que vous oubliez le fait qu'à cause du dendroctone du pin argenté, il y avait sur place beaucoup d'arbres morts. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu d'exercices de préparation aux incendies en ville; le problème, c'est que cela ne s'est pas fait plus en profondeur dans la forêt, disons à un ou deux milles de là. C'est là que le bât blesse.

Il y avait, dans le secteur, d'énormes quantités de combustible au sol, essentiellement des arbres morts qui pouvaient s'enflammer à tout moment et, une fois l'incendie déclaré dans de telles conditions, il n'a plus été possible d'en stopper la progression. Voilà ce que nous pensons. Pourquoi ces arbres n'ont-ils pas été retirés? Quand et comment avez-vous été informé qu'il aurait fallu en faire plus?

L'hon. Harjit S. Sajjan: En tant que ministre de la Protection civile, mon travail consiste à répondre à la situation d'urgence, mais je vais vous dire ce que l'on m'a dit lorsque j'étais sur le terrain. Je laisserai à Parcs Canada et à d'autres le soin d'en dire plus à ce sujet si nécessaire.

Lorsque j'ai été informé des mesures de protection contre les incendies qui ont été prises, j'ai appris que sans ces mesures, le mur de flammes qui a été signalé aurait continué à se propager. En fait, il s'arrêterait...

C'est à cause de ces vents, qui ne s'étaient jamais produits auparavant, de 100 kilomètres-heure, avec des rafales atteignant 150 kilomètres-heure, que les pommes de pin et les branches en feu ont été projetées dans la ville et y ont mis le feu.

Cependant, d'après tout ce que nous a été dit, si nous n'avions pas été préparés, la situation aurait été bien pire.

M. Gerald Soroka: Je ne parlerai pas des vents violents dans les régions montagneuses, mais je transmettrai cette information au député Mazier.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci.

Monsieur le ministre, vous êtes responsable de la préparation aux situations d'urgence. Pensez-vous que les brûlages dirigés contribuent à prévenir les feux de forêt, oui ou non?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, je ne suis pas l'expert en la matière. Les experts devraient examiner... parce que j'ai vu où certains endroits...

M. Dan Mazier: Monsieur le ministre, la question est assez simple. Pensez-vous que les brûlages dirigés contribuent à prévenir les feux de forêt, oui ou non?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout dépend de la région. Chaque expert... Par exemple, au Yukon, ils ne...

M. Dan Mazier: Monsieur le ministre, je peux vous dire qu'ils sont utiles.

Les documents obtenus suggèrent que le ministre du ministre Guilbeault travaillait à l'encontre de votre mandat. Un haut fonctionnaire de Parcs Canada a écrit dans un courriel, plusieurs mois avant les feux de forêt de Jasper, et je cite, « Quand notre organisme va-t-il prendre la décision d'annuler les brûlages dirigés planifiés dans l'Ouest du Canada? » Le fonctionnaire a ensuite déclaré, et je cite, « ... la perception du public et l'image politique pourraient devenir plus importantes que les fenêtres temporelles prescrites ».

Des courriels récemment obtenus révèlent que cette discussion était si alarmante que la directrice générale de la conservation a répondu en suppliant Parcs Canada de placer la gestion des forêts au-dessus de la politique, et je cite, « J'espère que nous n'allons pas nous retrouver dans une situation de fermeture générale », a-t-elle écrit. « Il est essentiel de poursuivre ce type de brûlages. C'est ainsi qu'ils entretiennent le [coupe-feu communautaire], et lorsqu'ils prennent du retard, il est très difficile de le rattraper. »

Quand avez-vous été informé pour la première fois que le ministre du ministre Guilbeault envisageait d'annuler les brûlages dirigés pour des raisons politiques?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, je pense qu'on a déjà répondu à ces questions. Ce que je peux vous dire, c'est que lorsque nous étions à Jasper...

M. Dan Mazier: Je vous les pose à vous.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur van Koeverden, vous invoquez le Règlement.

Une voix: Je n'entends pas le français...

M. Adam van Koeverden: Il semble que le député conservateur ne veuille pas permettre au ministre de répondre. Il a fait son discours de deux minutes et n'a pas donné au ministre l'occasion de répondre à sa question.

Le président: Je ne pense pas qu'il soit du tout... Je suis sensible au harcèlement des témoins. Je ne pense pas que ce soit si grave dans le cas de M. Mazier.

Allez-y.

Une voix: Il n'y a pas eu d'interprétation.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Je crois qu'il y a un petit problème du côté de l'interprétation.

Le président: Entendez-vous l'interprétation en français? C'est bon? D'accord.

Monsieur Mazier, continuez, mais donnez la chance au ministre de répondre, s'il vous plaît.

[Traduction]

M. Dan Mazier: À titre de clarification, je vous pose à nouveau la question, monsieur le ministre. Quand avez-vous été informé pour la première fois que le ministre du ministre Guilbeault envisageait d'annuler les brûlages dirigés pour des raisons d'optique politique?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je ne peux vous dire que ce qui m'a été communiqué lors de ma visite à Jasper. Je savais quelle était l'inter-vention d'urgence...

M. Dan Mazier: Étiez-vous au courant?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je ne m'attarde pas sur ce qui se passe dans chaque communauté à travers le pays. Notre tâche est d'inter-venir...

M. Dan Mazier: Étiez-vous au courant?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Non, je ne l'étais pas.

Le président: Allez-y, madame Taylor Roy.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie le ministre et les fonctionnaires d'être à nouveau présents.

Lors de la dernière réunion, nous avons entendu parler des efforts héroïques et de l'ampleur de la coordination. Nous avons également entendu M. Landon Shepherd, qui était sur le terrain à Jasper.

Vous avez beaucoup parlé de collaboration et de coordination. Nous en avons également entendu parler la semaine dernière. Nous avons également appris que le gouvernement de l'Alberta avait décidé de réduire son budget de lutte contre les incendies de 30 millions de dollars. Cette question a-t-elle été abordée, et a-t-elle eu un impact? Nous avons entendu dire que certains types d'équipements n'étaient pas disponibles. A-t-on jamais discuté de la nécessité d'augmenter les budgets consacrés à la lutte contre les incendies, plutôt que de les réduire?

• (1645)

L'hon. Harjit S. Sajjan: En fait, l'Alberta collabore très bien en ce qui concerne non seulement les feux de forêt, mais aussi la gestion des urgences. En fait, dans le domaine de la protection civile, en particulier lorsqu'une situation d'urgence se présente, je n'ai jamais été confronté à des questions partisans. Nous nous occupons de l'urgence et nous travaillons en étroite collaboration. Je dois dire que ma relation la plus étroite est en fait avec le ministre Ellis. C'est l'une des raisons pour lesquelles, lorsque nous avons été informés de ce qui se passait, j'ai décidé de me rendre à Edmonton pour travailler avec le ministre Ellis et coordonner directement nos ressources.

Ils ont mis toutes les ressources à disposition aussi rapidement que possible, et je tiens à nouveau à les féliciter pour leurs efforts. Le premier ministre était avec nous lorsque nous avons reçu cette information, et je dois dire que l'information que nous avons reçue, la préparation et le travail effectué ont été bien plus importants que ce que j'ai pu voir ailleurs.

Sans les efforts de protection contre les incendies, de préparation et d'entraînement, la ville entière aurait pu être perdue. Ce qui est intéressant, c'est que les responsables de Parcs Canada ont fait appel au groupe de travail 2 de Calgary et à Alberta Wildfire, qui ont travaillé en étroite collaboration. Des questions très directes ont été posées. En fait, tout le monde a parlé non seulement de la qualité de la préparation, mais certains membres ont même dit qu'il fallait envisager d'utiliser ce système dans d'autres parties de la province et même dans tout le pays.

Mme Leah Taylor Roy: Merci. C'est fantastique d'entendre que la collaboration a été au rendez-vous et que tout le monde a travaillé ensemble sans problème.

On a mentionné que certains équipements, comme les bombardiers à eau, n'étaient pas disponibles — je suppose qu'on les appelle bombardiers à eau ou avions-citernes — en provenance de l'Alberta ni de la Colombie-Britannique à ce moment. Cela aurait-il fait une différence s'ils avaient été disponibles, compte tenu de la nature de l'incendie?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Non. En fait, des bombardiers à eau ont été mis à disposition.

M. Trehearne dirige le Centre des opérations du gouvernement et peut fournir plus de détails.

Des bombardiers à eau ont été mis à disposition. Tout le monde nous regarde et nous demande pourquoi on ne s'en est pas servi. C'est le commandant au lieu d'incident sur le terrain qui doit déterminer quand il est sécuritaire de le faire. Lors de notre visite, le commandant a clairement montré qu'il aurait été absolument dangereux pour eux d'utiliser les bombardiers à eau à ce moment-là. Des hélicoptères dotés d'une capacité de vision nocturne ont également été mis à disposition, mais c'est le commandant au lieu d'incident qui doit prendre la décision.

Monsieur Trehearne, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Deryck Trehearne (directeur général, Centre des opérations du gouvernement, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Je suis heureux d'être ici. Je suis Deryck Trehearne, du Centre des opérations du gouvernement.

Le ministre a raison. Ces décisions ont été prises par le commandant au lieu de l'incident, et un commandement unifié a été mis en place avec la municipalité, la province et Parcs Canada. C'est à eux qu'il revient de prendre ces décisions. Il n'y a pas eu de pénurie de bombardiers à eau ni d'équipements dans tout le pays cet été. Nous avons connu une saison des incendies très importante, dont je me ferai un plaisir de parler en détail, mais il n'y a pas eu de lacunes majeures dans la disponibilité des pompiers ni de l'équipement.

Des incendies se sont déclarés dans tout le pays, de l'est vers l'ouest. L'Ouest a évidemment été touché par 60 % ou 70 % des incendies cette année, mais l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et d'autres provinces disposent d'organismes de gestion des urgences parmi les plus solides du pays et d'importants moyens à leur disposition.

Ce sont des décisions qui sont prises sur le terrain, mais nous n'avons jamais constaté de pénurie pendant la saison.

Mme Leah Taylor Roy: J'ai une dernière question rapide concernant les brûlages dirigés par rapport au défrichage mécanique, car je pense que c'est la décision qui a été discutée par le ministre de l'Environnement.

Je crois savoir que 1 700 hectares ont été défrichés. Toutes les personnes qui combattaient ou se préparaient, qui vivaient à Jasper et dans la région, auraient-elles été impliquées dans la prise de décision concernant la nécessité d'intervenir davantage et de procéder à des brûlages, compte tenu de la chaleur, ou à un défrichage mécanique? Qui aurait pris ces décisions?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Nous nous sommes concentrés sur les situations d'urgence, en veillant à ce que les ressources soient disponibles.

De toute évidence, Parcs Canada peut vous l'expliquer. Cependant, je peux vous parler de la séance d'information que nous avons tous reçue lorsque nous étions sur le terrain. Ce que j'ai regardé en particulier, c'est le service de lutte contre les feux de forêt de l'Alberta. Il était également présent. En fait, les préparatifs étaient très poussés, et la situation aurait été pire.

Lorsqu'il s'agit de gérer la protection contre les incendies, les décisions concernant la meilleure façon de procéder doivent être prises par une collectivité. Je vais vous donner un exemple. Oui, des brûlages contrôlés sont effectués, mais en même temps, au Yukon, grâce à leurs préparatifs, ils ont déplacé mécaniquement la forêt et l'ont transformée en une possibilité économique.

Chaque collectivité doit décider de la manière dont elle veut procéder, mais n'oublions pas que la végétation — ce qui doit pousser et comment cela doit être fait — dépend également de chaque région du pays.

• (1650)

[Français]

Le président: Merci, madame Taylor Roy.

Madame Pauzé, vous avez maintenant la parole.

Mme Monique Pauzé: Je remercie tous les témoins d'être ici, avec nous.

Il est important de comprendre ce qui s'est passé afin que cela ne se reproduise pas ailleurs, comme chez nous, par exemple. Ce qui s'est passé touche donc tout le monde.

La sécurité publique, monsieur le ministre, est votre spécialité. Dorénavant, la sécurité publique fait face à des risques multiples relativement aux répercussions du réchauffement du climat, et je pense que vous l'avez évoqué dans votre allocution. Une dévastation s'est produite dans une région habitée qui n'est pas à l'abri de futurs événements importants qui pourraient se produire de nouveau.

Dans le document fourni par les analystes de la Bibliothèque du Parlement, que je remercie, on rappelle le témoignage à ce comité, en février dernier, de M. John Pomeroy, éminent professeur et scientifique. Ce dernier a dit que la sécheresse était alarmante cette année. Il a aussi dit que le manteau neigeux était 70 % moins important que la moyenne et que, l'année dernière, on avait observé une fonte record des glaciers. Il a ajouté que les niveaux des eaux souterraines n'avaient jamais été aussi faibles, que les réservoirs d'eau dans les Rocheuses étaient cinq mètres moins élevés qu'ils auraient dû l'être et que le niveau de certains réservoirs était si bas que les municipalités ne pouvaient pas en retirer de l'eau au moyen de leur canalisation et devaient plutôt en transporter par camion.

Je pense qu'on a là un bel exemple du fait que les changements climatiques sont arrivés. On dit toujours que ce sera dans quelques années, eh bien non. Ils sont là.

Ajoutons aux points qui précèdent la présence d'un parasite du pin ponderosa.

Quelle marge de manœuvre et quelles mesures concrètes le ministère peut-il envisager pour les années à venir?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, ce que je peux vous dire, c'est que les mesures d'atténuation et de protection contre les incendies sont assurées par d'autres services. Mon rôle est de répondre à l'urgence, mais je peux vous parler du maire de Jasper. Il nous a expliqué en détail qu'il s'agissait de la principale préoccupation et qu'ils y travaillaient depuis des décennies. Les mesures de protection contre les incendies ont été réalisées de manière très professionnelle, et tout ce qui pouvait être fait a été fait.

En ce qui concerne le dendroctone du pin et la sécheresse, nous avons indiqué très clairement dès le début, lorsque nous faisons le point sur les prévisions, que l'été serait dévastateur et très chaud. En Colombie-Britannique, nous avons fait face à la situation du dendroctone du pin ponderosa bien avant, et nous nous sommes occupés de beaucoup de ces choses. Malheureusement, en Colombie-Britannique, d'où je viens, il y a eu de nombreux cas de feux de forêt qui ont été traités, et différentes mesures de protection contre les incendies ont été prises.

Oui, il y a beaucoup de travail à faire dans tout le pays, en collaboration avec les provinces et les territoires, mais je ne peux pas vous donner la réponse exacte sur...

[Français]

Mme Monique Pauzé: Je vous remercie beaucoup de votre réponse. Je vous arrête, parce que j'ai deux autres questions à vous poser.

D'après vous, quels défis Sécurité publique Canada a-t-il relevés avec succès à Jasper?

Par ailleurs, quels problèmes peut-on tenter d'atténuer ou d'éviter pour que cela ne se reproduise pas ou que ce soit moins grave la prochaine fois?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Lors de notre visite, nous avons appris des leçons plus profondes à Jasper. D'après les prévisions concernant les vents et l'origine potentielle du feu, toutes les mesures de protection ont été prises, mais on nous a dit que les vents étaient plus forts qu'ils ne l'avaient jamais été auparavant. C'est la raison pour laquelle il y avait des pommes de pin et de la poussière. Sur le terrain lui-même, les gens ont pu le voir en même temps que le premier ministre, des arbres ont été renversés à cause du vent.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Oui, mais...

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Que pouvons-nous faire? Dans ce cas, à Jasper...

[Français]

Mme Monique Pauzé: Qu'est-ce qui est bien fait?

D'une part, quels ont été les succès dans l'opération et, d'autre part, que pourrait-on améliorer à l'avenir?

• (1655)

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Le mieux, c'est toujours, avant tout, la préparation. Si un incendie devait se déclarer, comment peut-on s'y préparer? Dans le cas présent, les experts sur le terrain nous ont dit que l'incendie était si important qu'il n'y avait rien à faire à ce moment-là. Les changements climatiques et les vents extrêmes qu'ils n'avaient jamais vus auparavant ont eu cet impact.

[Français]

Mme Monique Pauzé: D'accord.

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: La seule chose que vous pouvez faire est de vous demander si vous disposez d'un bon plan d'évacuation et si vous avez mis en place une préparation adéquate. Toutes ces choses ont été faites. Ce qu'il faut faire, c'est leur demander ce

qu'ils feraient, en tant que nouvelle préparation, s'ils devaient faire face à d'autres configurations des vents.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Au fond, si on veut, on pourrait copier les mesures de préparation que vous avez prises et les coller dans d'autres régions du Canada.

Ai-je bien compris?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je dirais qu'un secteur peut apprendre d'un autre, mais qu'il ne faut pas faire de copier-coller, car chaque secteur sera très différent. Par exemple, l'incendie qui a eu lieu à Enterprise, dans les Territoires du Nord-Ouest, était très différent, car une grande partie du feu était en fait souterraine. West Kelowna était une tout autre histoire.

M. Trehearne, ou quelqu'un d'autre, souhaite-t-il ajouter quelque chose à ce sujet? Ce n'est pas mon domaine d'expertise.

Monsieur Bhupsingh, voulez-vous intervenir?

M. Deryck Trehearne: En ce qui concerne les préparatifs, au niveau macro, il existe un certain nombre de stratégies de gestion des urgences dont M. Bhupsingh peut également parler. Cependant, pour nous, la préparation de cette saison a commencé l'année dernière. Ces cinq dernières années ont été les pires de l'histoire du Canada en matière de gestion des urgences.

Le président: Merci. Je dois malheureusement vous interrompre.

Peut-être que Mme Collins laissera M. Trehearne terminer. Je ne sais pas. C'est à elle de décider. Sans pression.

Mme Laurel Collins: Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par le ministre.

Nous vivons une situation d'urgence climatique, et les incendies de Jasper montrent à quel point cette crise a une incidence sur tout ce qui nous tient à cœur.

Je garde un souvenir impérissable du temps que j'ai passé à Jasper, à faire des randonnées et à rendre visite à des amis qui travaillaient dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. J'étais complètement émerveillée par la beauté et la puissance de ce lieu.

Ces événements sont de plus en plus fréquents. Ils vont s'aggraver. La superficie brûlée en 2023 était plus de six fois supérieure à la moyenne historique.

Les néo-démocrates demandent la création d'une force nationale de lutte contre les incendies pour faire face aux futures situations d'urgence liées aux feux de forêt. Dans ma province, la Colombie-Britannique, comme en Alberta, nous sommes confrontés à des sécheresses pluriannuelles qui rendent les feux de forêt encore plus probables.

Nous vous avons écrit pour réclamer un fonds de sécurité pour les bassins hydrographiques de 1 milliard de dollars. Ces deux politiques pourraient protéger les bassins hydrographiques, prévenir les catastrophes et lutter contre les feux de forêt. Je suis curieuse de savoir pourquoi votre gouvernement ne les a pas mises en œuvre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, vous avez tout à fait raison, nous devons en faire plus. Il s'agit de savoir comment nous procédons et de nous assurer que les mesures que nous prenons sont appropriées, car chaque année, nous sommes confrontés à une augmentation de la gravité des feux de forêt et d'autres situations d'urgence.

Tout d'abord, ce que nous voulions faire... La façon dont nous gérons les urgences au Canada repose sur le fait que la majorité des ressources sont gérées par les provinces et les territoires. Ensuite, en tant que gouvernement fédéral, nous fournissons des ressources supplémentaires si les ressources ont été épuisées.

La première chose que nous avons faite est d'ajouter des pompiers supplémentaires. Nous avons formé environ 1 000 pompiers, ainsi que des superviseurs par l'entremise du système de commandement des interventions. Avant tout, nous voulons nous assurer que les ressources supplémentaires peuvent être utilisées immédiatement.

Deuxièmement, nous examinons les options au niveau fédéral quant à ce que nous devons faire, mais nous voulons nous assurer que ce que nous faisons complète réellement le travail qui se fera sur le terrain, et ce travail est en cours.

Mme Laurel Collins: Monsieur le ministre, compte tenu de l'urgence et de l'ampleur de la crise à laquelle nous sommes confrontés, il y a une sorte d'attentisme. Lorsqu'il s'agit de gérer les urgences liées aux feux de forêt, de mettre en place une force nationale de lutte contre les incendies et de protéger nos bassins hydrographiques, c'est faire preuve d'un manque de prévoyance.

Cependant, je veux vous poser une question.

Depuis un an, les habitants de Fort Chipewyan sonnent l'alarme. Ils n'ont toujours pas de quai fonctionnel ni de moyen de quitter la communauté en toute sécurité en cas de feu de forêt.

Aujourd'hui, la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca, la Première Nation Mikisew et les Métis de Fort Chipewyan ont publié une déclaration très choquante, affirmant qu'ils ont été estomacés d'apprendre que votre gouvernement a dissimulé l'existence d'un site contaminé au niveau fédéral autour du quai de Transport Canada, connu localement sous le nom de « gros quai ».

Il est utilisé pour la chasse et le piégeage. Les enfants de la région y apprennent à nager. Il est incroyablement choquant et consternant que l'information selon laquelle il y avait un site contaminé à cet endroit depuis 2017 ait été cachée à cette communauté.

Je me demande si vous pouvez nous parler de cela, et aussi du fait qu'ils ont besoin d'un moyen de s'échapper en cas de feu de forêt.

• (1700)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Pour répondre à votre première question, je tiens à vous dire que nous n'attendons pas; nous travaillons en fait avec les provinces pour nous assurer que les ressources sont là.

En ce qui concerne l'autre point que vous...

Mme Laurel Collins: [*Inaudible*] vous n'avez qu'un...

L'hon. Harjit S. Sajjan: En ce qui concerne l'autre point que vous avez soulevé, nous travaillons en étroite collaboration avec les autres ministères, en particulier Services aux Autochtones, sur ce sujet. Je ne suis pas au courant de la situation du quai. Notre équipe

examinera la question et verra si notre ministère a un rôle à jouer, mais nous travaillerons avec les autres pour obtenir plus d'informations à ce sujet, et nous reviendrons vers vous.

Mme Laurel Collins: Pour votre information, au printemps, la communauté a été confrontée à des niveaux d'eau historiquement bas, et trois feux de forêt se sont déclarés dans un rayon de deux kilomètres autour des aéroports. La communauté a demandé à votre gouvernement de draguer le quai et de veiller à ce qu'il y ait une forme d'évacuation d'urgence, mais le gouvernement a refusé.

Maintenant, une tierce partie a découvert qu'il y avait un site contaminé dont la communauté n'était pas au courant, et que le gouvernement ne l'avait pas divulgué. C'est épouvantable. Il s'agit, à mon avis, d'un exemple de racisme environnemental, et j'espère que le gouvernement communiquera avec la communauté et qu'il devra rendre des comptes. C'est tout à fait inacceptable.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je pense que M. Campbell a plus d'informations à nous fournir à ce sujet.

M. Andrew Campbell (vice-président principal, Opérations, Agence Parcs Canada): Oui.

Monsieur le président, je viens de me rendre à Fort Chipewyan et j'ai rencontré les trois nations en question, soit la nation métisse de Fort Chipewyan, la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca et la Première Nation crie Mikisew. Le ministre était présent avec nous. Elles ont...

Mme Laurel Collins: Quand vous étiez là...

M. Andrew Campbell: Elles ont soulevé la question.

[*Français*]

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, madame Chatel.

Mme Sophie Chatel: Quand il y a beaucoup d'interruptions, je n'entends pas bien les interprètes.

Le président: D'accord.

On peut continuer, mais on pourrait donner le temps...

[*Traduction*]

Mme Laurel Collins: Peut-être, monsieur le président, parce qu'il ne me reste que 30 secondes de temps de parole...

Le président: Il vous reste en fait 40 secondes.

Mme Laurel Collins: ... je voulais juste m'assurer que les réponses officielles étaient bien celles-là.

Elles méritent des réponses. La contamination leur a été cachée. Si vous les avez rencontrées, si le gouvernement les a rencontrées très récemment et ne l'a pas révélé, c'est encore plus révoltant.

M. Andrew Campbell: Eh bien, nous en avons discuté lorsque nous étions là-bas — qu'il pourrait y avoir une contamination fédérale — et nous avons dit que nous allions examiner la question, et nous l'avons fait, mais je pense que votre autre question concernait les voies d'évacuation, et il y a eu un engagement pris entre nous, le gouvernement de l'Alberta...

Mme Laurel Collins: Non...

M. Andrew Campbell: Désolé, vous avez demandé si le quai pouvait être utilisé pour les évacuations d'urgence, et j'essaie juste de répondre à cette question.

Nous avons dit qu'une route toutes saisons devrait être quelque chose qui...

Mme Laurel Collins: Si je pouvais continuer...

M. Andrew Campbell: Désolé...

Mme Laurel Collins: Si vous voulez bien vous arrêter sur ce que vous avez dit, le site a été jugé contaminé dès 2017, selon la déclaration de ces trois nations. Votre gouvernement l'a jugé contaminé il y a des années, alors...

Le président: Malheureusement, notre temps est écoulé.

Nous passons au deuxième tour de cinq minutes. C'est M. Lloyd qui ouvre le bal.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Merci, monsieur le ministre.

Vous avez l'expérience des catastrophes, monsieur le ministre. Vous êtes un ancien militaire. J'aimerais connaître votre point de vue. Je vais vous poser une question directe, et j'aimerais obtenir une réponse directe.

Sachant ce que vous savez aujourd'hui sur ce qui s'est passé à Jasper, le gouvernement a-t-il commis une erreur en ne menant pas davantage d'opérations de défrichage mécanique et de brûlages dirigés pour protéger la ville de Jasper?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Ce que je peux vous dire, et ce sur quoi j'ai été informé, sur le terrain, avec le premier ministre et Alberta Wildfire, c'est que tout ce qui pouvait être fait l'a été, et je crois que le maire Ireland peut en témoigner.

M. Dane Lloyd: Monsieur le ministre, je pense que vous éludez la question.

Je comprends que l'agence albertaine de gestion des urgences et la ville ont peut-être fait tout ce qu'ils pouvaient en ce qui concerne la protection contre les incendies et le positionnement de l'équipement d'intervention d'urgence pour réagir à un incendie une fois qu'il s'est déclaré, mais je m'interroge sur ce qui s'est passé avant cela, dans les années qui ont précédé le début de l'incendie, dans les années qui ont suivi 2017, lorsque Ken Hodges et d'autres scientifiques ont averti votre gouvernement que le fait de ne pas prendre de mesures concernant le défrichage mécanique et les brûlages dirigés pour protéger la ville de Jasper risquait d'entraîner une catastrophe.

Sachant ce que vous savez maintenant, monsieur le ministre, et fort de votre vaste expérience, pouvez-vous nous dire si Parcs Canada a commis une erreur en ne procédant pas à un défrichage plus important et en n'utilisant pas les brûlages dirigés pour protéger la ville de Jasper?

• (1705)

L'hon. Harjit S. Sajjan: La seule chose que je peux vous dire, c'est ce qu'on m'a expliqué lorsque nous avons dû intervenir pendant l'urgence. Ce dont nous avons été informés, sur le terrain, avec le premier ministre et d'autres ministres, c'est que tout ce qui pouvait être fait l'a été. En fait, si la préparation n'avait pas eu lieu, toute la ville aurait pu être perdue.

M. Dane Lloyd: Eh bien, monsieur le ministre, nous aurions pu éviter l'incendie de la ville si nous avions pris des mesures importantes pour éliminer les arbres morts infestés par le dendroctone du pin qui, selon les scientifiques, devaient être éliminés afin de prévenir l'incendie à Jasper.

Je vous le demande une dernière fois, monsieur le ministre. Vous l'avez vu de vos propres yeux. Vous avez vu ce qui s'est passé. N'êtes-vous pas prêt à admettre qu'en défrichant davantage et en pratiquant plus de brûlages dirigés, on aurait pu éviter que la ville de Jasper soit ravagée par les flammes?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Ce que nous allons faire, c'est examiner les leçons apprises pour déterminer celles que nous pouvons appliquer non seulement à cette région, mais aussi au reste du pays.

M. Dane Lloyd: Monsieur le ministre, il est assez choquant que vous ne répondiez pas directement à cette question, mais je vais passer à la question suivante.

Mme Leah Taylor Roy: J'invoque le Règlement.

M. Dane Lloyd: Conservez mon temps, s'il vous plaît.

Le président: Oui.

La parole est à Mme Taylor Roy.

Mme Leah Taylor Roy: Je trouve simplement que le député d'en face met en doute l'intégrité du ministre en répétant cette question et ensuite...

M. Dane Lloyd: Ce n'est pas vrai, mais ce n'est pas un rappel au Règlement.

Mme Leah Taylor Roy: ... en le remettant en question.

Il s'agit de l'article 18 du Règlement, soit dit en passant.

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement, mais...

M. Dane Lloyd: Je vous remercie de cette pause. Merci.

Le président: D'accord. Continuons, mais soyons respectueux.

Allez-y.

M. Dane Lloyd: Merci.

Je passe à la question suivante, monsieur le ministre.

Vous avez parlé d'un temps de réflexion, et je pense que c'est important, mais nous ne devons pas nous contenter de réfléchir. Nous devons agir.

Des scientifiques et des personnes sur le terrain m'ont dit que la ville de Jasper était toujours très menacée, en particulier au nord-ouest de la ville, où il y a encore d'importants peuplements de pins morts infestés par le dendroctone du pin qui représentent un risque important pour la ville.

Que fait Parcs Canada dans l'immédiat pour préparer la ville de Jasper à faire face à ce risque, afin d'éviter une répétition de ce qui s'est passé l'été dernier?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je ne peux répondre que pour mon portefeuille.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons tiré des leçons de Fort McMurray, de West Kelowna et d'Enterprise, et que nous essayons de partager ces leçons. Nous veillerons à ce que toutes les leçons apprises ici soient appliquées non seulement à cette région, mais aussi à d'autres.

On m'a également assuré qu'il faut examiner ce qui doit être fait d'autre. C'est une chose que j'ai apprise du maire Ireland, qui a personnellement dû faire face à la perte de sa propre maison et à l'ampleur des travaux à faire. Ils...

M. Dane Lloyd: Monsieur le ministre, je vais devoir vous interrompre parce que je vous ai déjà laissé dépasser votre temps de parole.

Ce qu'il faut faire, c'est commencer à abattre ces arbres et prendre des mesures pour empêcher les incendies de frapper Jasper et d'autres villes des parcs nationaux des Rocheuses et de nos autres parcs nationaux qui sont menacés.

Je vais passer à ma prochaine question, monsieur le ministre.

D'après la façon dont vous vous exprimez devant le Comité, je pense qu'il serait plus approprié que votre ministère s'occupe des interventions d'urgence, parce que je ne vois pas beaucoup de préparation de la part de votre gouvernement.

Quel rôle avez-vous joué dans les années et les mois qui ont précédé l'incendie de Jasper pour préparer Jasper et d'autres villes et parcs nationaux, qui relèvent de la compétence fédérale, à la menace des feux de forêt? En tant que ministre de la Protection civile, qu'avez-vous fait?

L'hon. Harjit S. Sajjan: En ce qui concerne notre rôle en matière de préparation aux situations d'urgence, l'une des choses que nous faisons, c'est examiner, premièrement, la prévision des endroits où des incendies peuvent se produire. Nous avons rendu cette information disponible le plus possible.

L'autre aspect, l'une des choses que nous préparons, c'est de nous assurer que les personnes évacuées obtiennent le soutien dont elles ont besoin. C'est l'une des choses que nous avons apprises l'an dernier, et le programme de l'effectif en gestion a joué un rôle très important à cet égard.

Pour ce qui est de l'état de préparation, c'est une responsabilité que se partagent les provinces et les municipalités. On m'a dit...

M. Dane Lloyd: Merci.

Il ne me reste que 30 secondes, monsieur le ministre. Je vous ai donné assez de temps pour répondre.

À quelle date l'Alberta a-t-elle demandé de l'aide pour Jasper? À quelle date la demande d'aide vous est-elle parvenue?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Eh bien, la première demande qui a été faite ne concernait pas Jasper. Nous étions en fait...

M. Dane Lloyd: Je vous demande toutefois de répondre à la question concernant Jasper en particulier, monsieur le ministre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Mais je dois...

M. Dane Lloyd: D'accord.

L'hon. Harjit S. Sajjan: J'essaie de vous expliquer comment la situation s'est produite. Ce n'est pas arrivé simultanément.

Lorsque j'ai parlé au téléphone avec le ministre Ellis tout au long de la journée, nous cherchions en fait à soutenir le Nord de l'Alberta, pendant que la situation à Jasper se détériorait. Le véritable... Nous n'avons même pas regardé où allaient les ressources. Nous nous occupons de Jasper, puis la décision a été prise lors de ma visite de déplacer les ressources, et c'était leur décision.

M. Dane Lloyd: Quel jour, monsieur le ministre?

L'hon. Harjit S. Sajjan: À quelle date?

Le président: Merci. Votre temps est écoulé. Je suis désolé.

Une voix: C'était le 22 juillet.

M. Dane Lloyd: Merci.

Le président: M. van Koeverden est le suivant.

M. Adam van Koeverden: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, et merci aux fonctionnaires de s'être joints à nous aujourd'hui.

Je ne veux pas seulement vous remercier de vous être joints à nous aujourd'hui; je vous remercie du travail que vous avez accompli au cours de cette saison des feux de forêt très difficile en Alberta et partout au Canada.

Contrairement aux conservateurs, je tiens à vous féliciter pour votre travail et pour la préparation que vous avez faite. Ce travail a sauvé des vies. Je tiens à dire très clairement que le travail effectué par des fonctionnaires sans intérêt partisan, des employés de Parcs Canada, des pompiers, des travailleurs forestiers et tous ceux qui se rendent sur le terrain a permis de sauver des vies, qu'il s'agisse d'éteindre un incendie, de créer un plan d'évacuation, de parler aux familles ou d'imprimer la documentation et de faire du porte-à-porte pour veiller à ce que les familles connaissent le plan.

J'ai trouvé dégoûtante la politisation excessive de cette catastrophe naturelle au cours des dernières réunions. Il s'agit d'une catastrophe naturelle causée par des facteurs humains, comme les changements climatiques. Dans ce cas-ci, il n'y a pas eu d'incendie criminel. Je crois que nous avons entendu dire que les feux de forêt ont été causés par la foudre, et non par un feu de camp, un mégot de cigarette ou quelque chose du genre.

J'ai lu ce que le maire Ireland a dit. Le maire Ireland a dit qu'ils étaient dévastés. Il a perdu sa maison d'enfance, comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, la maison où il a vécu toute sa vie, mais ils peuvent reconstruire. Ils se relèveront. Jasper se rétablira économiquement, parce que c'est un endroit où tout le monde veut aller. C'est beau.

Nous ne pouvons pas reconstruire des vies humaines. Le travail qui a été effectué par vos collègues, par le personnel, par Parcs Canada, par le ministre de la Protection civile et par tous ceux qui se sont penchés sur ce problème, il y a des années, a permis de sauver des vies, alors merci.

Il y a quelques années, la même chose s'est produite. Nous avons assisté à la prolifération des feux de forêt, à l'allongement de la saison des feux et à la gravité croissante des incendies en raison des changements climatiques, des forêts plus sèches, des infestations et de beaucoup d'autres facteurs, mais nous avons également constaté une politisation excessive de ces feux.

Il y a quelques années, Donald Trump a blâmé le gouverneur Newsom de ne pas avoir enlevé le bois mort du lit de la forêt. J'ai passé beaucoup de temps dans les forêts. Je sais à quoi ressemble une forêt de 30 000 hectares. C'est une énormité que de laisser entendre que n'importe quel grand groupe de personnes pourrait aller dans la forêt pour enlever tout ce bois mort. La gestion des forêts est importante, mais il est absurde de blâmer la gestion des forêts pour les feux de forêt et les catastrophes naturelles en présence d'une crise climatique.

Ce qui est encore plus absurde, c'est qu'un député conservateur a récemment inclus le nom d'un fonctionnaire sans intérêt partisan, d'une personne qui travaille dans ce domaine de façon professionnelle, dans un gazouillis. Ce qui s'est produit par la suite, c'est que ce professionnel canadien, qui consacre son temps et sa carrière à assurer la sécurité des Canadiens, a reçu des menaces de mort à la suite de ce gazouillis d'un député conservateur. Je ne vais pas citer de noms — ils ne sont pas importants —, mais c'est ce que nous obtenons lorsque nous politisons trop les catastrophes naturelles, lorsque nous prenons les choses hors contexte et lorsque nous essayons de faire du capital politique sur les pertes de vie, de moyens de subsistance et de maisons. Je tiens à dire que c'est inapproprié, inacceptable et dégoûtant.

Monsieur le ministre, je trouve troublante la politisation excessive de cette catastrophe naturelle, et je vous félicite de votre travail multipartite avec le ministre Ellis en Alberta. En fait, j'étais dans le parc Algonquin et je me disais à quel point c'était beau quand j'ai entendu à la radio que vous étiez à Edmonton pour travailler avec le ministre Ellis. Merci beaucoup. Au nom des Canadiens qui aiment le plein air et au nom des citoyens de Jasper, je vous remercie du travail que vous avez fait pour sauver des vies.

Monsieur le ministre, il y a toujours du travail à faire, comme vous l'avez dit. Que pouvons-nous faire de plus pour prévenir la prolifération excessive des feux de forêt de cette gravité? Quelles techniques d'aménagement forestier pourrions-nous envisager tout en assumant la responsabilité du Canada d'atténuer les changements climatiques? Nous avons la responsabilité de le faire.

• (1710)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Absolument. Merci beaucoup de la question.

Dans ce portefeuille en particulier, je me fais un point d'honneur, dans toute urgence à laquelle j'ai fait face ou dans le cadre de conversations que j'ai eues, de ne pas politiser la situation. Je travaille avec de nombreuses provinces et divers partis qui sont au pouvoir en ce moment. Nous nous efforçons de régler les problèmes. S'il y a un problème, nous nous en occupons directement. J'ai de très bonnes relations, surtout avec l'Alberta.

Au bout du compte, les changements climatiques ont un impact. Qu'on les appelle ainsi ou autrement, la réalité est incontournable. Ces changements vont frapper un jour ou l'autre. Nous devons tous nous y préparer, et c'est ce que nous faisons. D'après ce que j'ai vu à Jasper avec Parcs Canada et tous les experts sur le terrain, ils ont tous dit — si vous aviez pu assister à cette séance d'information — qu'ils avaient tout fait en leur pouvoir. C'était l'œuvre de dame nature. On n'aurait pas pu arrêter ce qui s'en venait...

• (1715)

Le président: Merci beaucoup.

L'hon. Harjit S. Sajjan: ... mais il reste du travail à faire partout au pays.

[Français]

Le président: Madame Pauzé, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

Mme Monique Pauzé: Merci, monsieur le président.

Si nous sommes ici, c'est pour parler du projet de loi C-76. On a beaucoup parlé des précautions et de prévention.

D'après vous, ce projet de loi va-t-il faire qu'il y aura plus de précautions et de prévention visant à limiter les effets d'un éventuel incendie?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Oui, je pense que M. Campbell peut parler de ce projet de loi mieux que moi.

[Français]

M. Andrew Campbell: En vertu du projet de loi, le ministre pourrait déléguer certains pouvoirs à la municipalité de Jasper, par exemple. La municipalité pourrait mettre en place certains règlements pour améliorer la situation.

[Traduction]

Ils pourraient adopter un règlement qui interdirait — et le maire en a parlé hier — les toits en bardeaux de cèdre sur les maisons à Jasper. Ils pourraient les interdire, ce qui aiderait à éviter que l'incendie ne se propage des nouvelles maisons à d'autres endroits.

[Français]

Mme Monique Pauzé: D'accord.

Le projet de loi C-76 est donc un outil supplémentaire pour essayer d'intervenir à temps.

La géolocalisation est aussi un outil assez puissant. Avoir des informations précises sur la condition des sols et sur la météo pourrait être un incitatif à l'établissement d'un protocole qui permettrait d'agir immédiatement.

N'est-ce pas crucial en cas d'incendie?

M. Andrew Campbell: Nos collègues du Centre des opérations du gouvernement et nous sommes en train de revoir le genre d'outils que nous pourrions utiliser. Nous l'avons fait avec Environnement et Changement climatique Canada. En ce moment, ce ministre a un contrat en attendant d'avoir ses propres satellites pour le Canada, afin d'avoir le plus d'information possible.

[Traduction]

En fait, à la réunion du Centre des opérations du gouvernement cette semaine, nous venons d'assister à un exposé sur ce système.

M. Deryck Trehearne: Je suis heureux d'intervenir.

Il y a un certain nombre d'initiatives en cours. Environnement Canada a installé un superordinateur pour effectuer des évaluations des risques. RNCAN, ou Ressources naturelles Canada, a également d'énormes réseaux de satellites scientifiques qui se concentrent sur ces questions, et nous signalons ces secteurs à risque élevé. Tout cela a été partagé avec les provinces à partir de février et mars de cette année.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Collins, vous avez la parole.

Mme Laurel Collins: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur les graves questions que j'ai soulevées.

Mis à part le fait que Transports Canada a omis d'aviser cette communauté au sujet d'un site contaminé, il vaut la peine de répéter qu'il y a un terrain de jeu pour enfants à proximité et que des enfants jouent dans cette eau. Cela faisait sept ans que les responsables de Transports Canada avaient été mis au courant de l'information quand ils ont négligé de divulguer les conclusions des rapports inclus dans l'étude Millennium EMS Solutions.

L'une des demandes des nations, c'est de présenter immédiatement un plan et un financement pour permettre l'évacuation de Fort Chipewyan par la voie fluviale en cas de catastrophe naturelle, d'incendie de forêt, pendant que les travaux de restauration et de réparation nécessaires sont effectués pour installer un quai temporaire. Le ministre peut-il s'engager à faire cela pour cette communauté et veiller à ce qu'elle soit en sécurité en cas de feux de forêt de ce genre?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Maintenant que nous sommes au courant, nous allons certainement travailler avec Services aux Autochtones Canada pour déterminer la meilleure façon d'aider.

Chaque communauté doit examiner la meilleure façon d'évacuer. Cela nous préoccupe. Nous avons également essayé de déterminer et de prévoir les ressources dont nous aurions besoin s'il y avait des incendies dans certaines régions où il n'y avait pas d'accès routier, puis nous ajouterons d'autres ressources.

Monsieur Trehearne, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Deryck Trehearne: Oui. Nous allons...

Mme Laurel Collins: Juste avant que vous n'interveniez, j'aimerais ajouter que j'ai rencontré des dirigeants de cette communauté il n'y a pas très longtemps, et ils m'ont dit qu'ils avaient déjà été évacués, et ils savent que si le vent souffle, il n'est pas possible d'évacuer par la voie des airs. Il est donc essentiel que l'évacuation par voie fluviale soit une possibilité.

• (1720)

M. Deryck Trehearne: Oui, je serai heureux d'en parler.

Services aux Autochtones Canada consacre énormément d'argent, d'efforts et de temps à travailler avec les communautés pour les soutenir de toutes les façons possibles. S'il y a un problème à cet égard, je suis sûr qu'ils se pencheront là-dessus, surtout en ce qui concerne l'évacuation et les incendies.

Une étude est en cours avec eux, et nous y travaillons pour les communautés éloignées, nordiques et accessibles uniquement par avion, afin de nous assurer qu'elles ont de multiples façons d'échapper aux dangers.

Nous avons procédé à une évacuation importante d'une Première Nation — la Nation crie de Bunibonibee — au Manitoba cette année, où nous avons évacué 2 700 citoyens des Premières Nations avec l'aide des Forces armées canadiennes...

Mme Laurel Collins: Dans les 15 secondes qui me restent, je veux simplement faire comprendre au ministre qu'il est important de discuter de cette question avec la ministre des Transports et avec le ministre de l'Environnement pour vous assurer de vous attaquer au racisme environnemental qui s'est produit ici.

Le président: Merci.

M. Calkins est le suivant.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être ici aujourd'hui.

Je tiens à vous dire que je connais très bien le parc national Jasper, alors je vais vous poser des questions assez précises.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que le gouvernement du Canada « n'a pas ménagé ses efforts » pour se préparer à l'incendie qui a détruit des biens personnels d'une valeur de près

d'un milliard de dollars, qui a laissé quelques milliers de personnes sans domicile et qui a tragiquement causé la mort d'un courageux pompier.

Je ne crois pas que ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire soit vrai. Nous...

Mme Leah Taylor Roy: J'invoque le Règlement.

Le président: Qui a invoqué le Règlement?

La parole est à vous, madame Taylor Roy.

Mme Leah Taylor Roy: Le Règlement 18 sur le maintien de l'ordre et le décorum stipule que les remarques qui mettent en doute l'intégrité d'un député, y compris d'un ministre, ne sont pas autorisées.

Je pense que ce que le député vient de dire mettrait directement en doute l'intégrité du ministre.

Le président: Oui. J'essaierais peut-être de ne pas être aussi direct que vous l'avez été, monsieur Calkins, mais vous pouvez continuer.

M. Blaine Calkins: Je dirais donc, dans ma recherche de la vérité monsieur le ministre, que je m'offusque de votre commentaire.

Le président: C'est beaucoup mieux.

M. Blaine Calkins: L'expression « n'a pas ménagé ses efforts » est frustrante pour moi, parce que je suis parfaitement au courant des efforts qui ont été déployés.

Vous avez parlé des partenaires du secteur privé. Savez-vous, monsieur le ministre, que des partenaires du secteur privé étaient en route vers Jasper et qu'on leur a en fait refusé l'accès à la ville de Jasper pour venir lutter contre les incendies?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, pour répondre à votre accusation, c'est faux, parce que lorsque j'ai dit que nous n'avions pas ménagé nos efforts, je parlais de la préparation aux situations d'urgence...

M. Blaine Calkins: D'accord.

L'hon. Harjit S. Sajjan: ... pour l'ensemble du pays, et ce que nous...

M. Blaine Calkins: Examinons la question.

Le président: S'il vous plaît, monsieur Calkins...

L'hon. Harjit S. Sajjan: Monsieur le président, j'ai été très poli et j'ai essayé... Soit je réponds, soit je ne réponds pas.

Le président: ... j'aimerais entendre la réponse du ministre, donc monsieur le ministre...

L'hon. Harjit S. Sajjan: J'essaie de comprendre, si vous m'accusez de quelque chose... Ce que je disais, c'est que nous avons essayé de tirer des leçons des feux de forêt précédents et de faire connaître ces leçons à l'échelle du pays. C'est à ce moment-là qu'il ne « faut pas ménager nos efforts ». Il est évidemment impossible pour nous d'examiner chaque collectivité au pays.

Pour ce qui est de ces ressources, oui, je peux vous assurer que ce n'était pas le cas. J'en ai parlé directement au ministre Ellis, et ce n'était pas le cas. Lorsque ces préoccupations ont été soulevées, elles ont été abordées sur le terrain pendant la visite elle-même.

Nous tous... En tant que ministre responsable de la protection civile, nous étions là lorsqu'ils ont dit que ce n'était pas un problème réel. Toutes les ressources nécessaires ont été mises à notre disposition et, au fur et à mesure que nous avons été informés, elles ont été utilisées par le commandant de l'intervention.

M. Blaine Calkins: Vous avez également dit qu'aucune équipe de lutte contre les incendies n'aurait pu y mettre fin. Si mon allégation est confirmée, à savoir que des partenaires du secteur privé de lutte contre les incendies ont été refusés en route vers Jasper, comment auriez-vous pu savoir si ces gens n'auraient pas été en mesure de le faire? Leur bilan est très clair. En fait, ils sont sous contrat avec la province de l'Alberta. La province de l'Alberta n'aurait pas empêché cette entreprise de venir à Jasper.

L'incendie s'est déclaré quatre jours avant d'atteindre la ville. La demande est restée sur le bureau de quelqu'un. Cette entreprise a négocié pendant des années avec Parcs Canada en matière de lutte contre les incendies. Ils ont des appareils mobiles qui peuvent être déployés dans ces cas. Or, ils m'ont dit clairement qu'on leur avait refusé l'accès. En fait, on peut voir sur une vidéo, sur les images des actualités, l'endroit même où leurs unités de lutte contre les incendies ont été retournées.

Monsieur le ministre, êtes-vous tout à fait certain, d'après ce que vous me dites, que vous n'avez pas ménagé vos efforts et que personne qui aurait pu empêcher l'incendie de Jasper de détruire ces édifices n'a été refoulé? En êtes-vous bien sûr?

• (1725)

L'hon. Harjit S. Sajjan: Tout d'abord, en ce qui concerne la gestion de l'incendie, ce sont les commandants sur le terrain qui prennent les décisions.

De plus, lorsque j'étais avec le ministre Ellis... Je pense que vous devez aussi parler au ministre Ellis si vous voulez vraiment en être sûr, parce qu'en même temps, il participait aussi directement à la prise de décisions. Je dirais que certaines des accusations que vous portez...

M. Blaine Calkins: J'ai utilisé le mot « allégation », monsieur le ministre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Désolé. C'est mon erreur.

M. Blaine Calkins: Si nous voulons être gentils les uns envers les autres, cela va dans les deux sens.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je m'excuse. Je retire ce que j'ai dit.

Non, cela a été examiné. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis allé à Edmonton, pour travailler directement avec le ministre Ellis afin de m'assurer qu'en cas de confusion, on puisse régler le problème très rapidement.

Le président: De quoi s'agit-il, monsieur Calkins?

M. Blaine Calkins: Je ne voulais pas vous interrompre. Je réussis à faire deux choses en même temps. J'écoutais le ministre, mais je vous demandais simplement combien de temps il me reste.

Le président: Oh, d'accord. Il vous reste 45 secondes.

M. Blaine Calkins: Veuillez poursuivre, monsieur le ministre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: L'un des éléments clés concernait ce qui arrive aux demandes. Le commandant d'intervention sur le terrain prend des décisions. Nous devons nous assurer que le centre des opérations provincial de l'Alberta avait les bonnes personnes. En fait, en discutant avec Parcs Canada, nous avons intégré des gens à leur centre des opérations afin que les personnes qualifiées

puissent prendre les décisions appropriées en fonction des ressources sur le terrain.

M. Blaine Calkins: Monsieur le ministre, vous engagez-vous à fournir au Comité tous les documents concernant l'acquisition d'équipement, ainsi que les contrats avec des partenaires du secteur privé, concernant l'extinction et l'atténuation des incendies dans le parc national Jasper depuis 2017?

L'hon. Harjit S. Sajjan: À titre de précision, c'est la province qui est responsable de la gestion des ressources. Nous fournissons des ressources en plus de Parcs Canada...

M. Blaine Calkins: Le gouvernement de l'Alberta ne dirige pas...

L'hon. Harjit S. Sajjan: ... et nous fournissons également...

M. Blaine Calkins: ... les parcs nationaux, monsieur le ministre.

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je vous dis simplement ce qui se passait sur le terrain. Je suis certain que Parcs Canada peut fournir les renseignements appropriés.

M. Blaine Calkins: Vous engagez-vous à faire en sorte que ces documents soient fournis au Comité?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je ne peux pas vous le dire, parce que je suis ministre de la Protection civile, n'est-ce pas? Je n'ai pas le pouvoir de fournir ce genre de documents. Nous pouvons seulement fournir des documents qui relèvent de mes responsabilités.

Le président: Nous passons maintenant la parole à Mme Chatel.

[Français]

Mme Sophie Chatel: Merci beaucoup.

J'ai été un peu choquée d'entendre qu'à la suite de gazouillis de députés conservateurs, certains fonctionnaires ont reçu des menaces de mort. C'est tout de même la responsabilité de chaque député de protéger tous les Canadiens. Les fonctionnaires sont aussi des Canadiens, et beaucoup vivent dans ma circonscription.

Je demanderais donc aux députés d'être prudents lorsqu'ils publient des gazouillis. Je sais que c'est un jouet qu'ils aiment, mais c'est parfois sérieux.

[Traduction]

Monsieur le ministre, que pensez-vous de certaines des affirmations que nous avons entendues à la Chambre des communes de la part d'un conservateur selon lesquelles la lutte contre les changements climatiques n'aidera en rien à mettre fin aux feux de forêt?

L'hon. Harjit S. Sajjan: Je dirais qu'à l'heure actuelle, dans notre pays et dans le reste du monde, les changements climatiques ont un effet dévastateur. Nous devons lutter contre ces changements. Si la situation s'aggrave, comment notre préparation réussira-t-elle à suivre le rythme de dame nature? Nous avons une responsabilité. Il sera trop tard si nous ne luttons pas dès maintenant contre les changements climatiques.

Il suffit de regarder les 10 dernières années. Les Canadiens ont vu des villes être complètement évacuées. Nos villes sont en train de brûler. Les gens sont dévastés par cette situation. Nous devons lutter contre les changements climatiques. Si nous ne faisons pas tout ce que nous pouvons, imaginez ce qui arrivera si la tendance que nous observons maintenant devait s'aggraver.

Ce qui m'inquiète, c'est que nous allons manquer de ressources, et que ferons-nous ensuite? L'année dernière en était un parfait exemple. Heureusement, beaucoup de pompiers étrangers sont venus nous aider. Nous ajoutons des pompiers au besoin.

En plus des feux de forêt, nous devons composer avec des inondations qui sortent de l'ordinaire causées par des rivières atmosphériques; l'une de mes plus grandes préoccupations, à l'heure actuelle, ce sont les crues soudaines causées par les changements climatiques. Pour ajouter encore plus de complexité, dans les endroits où le sol a été brûlé à quatre ou cinq pieds de profondeur, avec de la pluie supplémentaire, il y a maintenant un risque d'inondation supplémentaire.

Toute cette situation va s'aggraver encore davantage. Nous devons faire notre part pour lutter contre les changements climatiques. Autrement, n'ayons pas peur de le dire, lorsque certaines personnes s'en rendront compte, il sera trop tard.

• (1730)

[Français]

Mme Sophie Chatel: Nous sommes peut-être la première génération à vivre les changements climatiques aussi gravement et peut-être sommes-nous aussi la dernière génération à pouvoir faire quelque chose pour combattre cela. J'ai entendu votre collègue dire que c'était la pire saison des feux et que vous vous prépariez déjà en vue de l'année prochaine. Cela m'inquiète beaucoup.

Je veux revenir à la ville de Jasper et à la suite des choses. Nous avons un programme d'aide financière en cas de catastrophes. J'aimerais m'assurer que la ville aura accès à ce financement. Heureusement, compte tenu du travail collaboratif des autorités fédérale, provinciale et municipale, nous avons sauvé des vies.

Cela dit, il faut reconstruire la ville. Ce programme va-t-il pouvoir servir à Jasper?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Oui. Les accords d'aide financière en cas de catastrophe s'appliquent, et la province recevra toutes les ressources. Nous avons fourni au maire et à son équipe du personnel qui peut fournir des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement des accords d'aide financière en cas de catastrophe.

La province de l'Alberta a déjà une bonne idée quant à la façon dont cela va fonctionner. Nous avons eu des discussions à ce sujet et nous fournirons des ressources supplémentaires pour veiller à ce qu'ils disposent de toute l'information à ce sujet.

[Français]

Mme Sophie Chatel: D'accord, mais pouvez-vous confirmer que la demande d'aide financière a été reçue et approuvée?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: Oui. Quant à la façon dont cela fonctionne, c'est un processus continu. Nous avons reçu une lettre et nous allons travailler avec eux, mais je peux vous affirmer sans l'ombre d'un doute que Jasper est admissible aux accords d'aide financière en cas de catastrophe.

[Français]

Mme Sophie Chatel: Combien ce programme coûte-t-il au gouvernement fédéral?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan: En raison de différentes catastrophes, nous en sommes déjà à environ 7 milliards de dollars, depuis sa création, mais la plus grande partie de cette somme a été versée au cours des 10 dernières années.

Cela dit, n'oubliez pas le grand nombre de catastrophes qui ont eu lieu. Dans certains cas, le paiement anticipé a disparu. Une partie de ce travail prendra des années, de sorte que le coût réel n'a pas encore été pleinement évalué. Cela coûtera beaucoup plus que 7 milliards de dollars.

Le président: Merci.

Cela met fin à notre première heure.

Merci, monsieur le ministre, d'être parmi nous, de répondre aux questions et de nous donner des précisions sur ce qui s'est passé pendant cette terrible catastrophe.

Je crois que les fonctionnaires vont rester avec nous une heure de plus pour répondre à d'autres questions. Nous allons poursuivre avec deux autres tours. Nous pourrions en faire deux autres.

Encore une fois, monsieur le ministre, merci. C'est toujours un plaisir de vous voir.

Le troisième tour est de cinq minutes. Nous ne faisons que des tours de cinq minutes. Il y a M. Leslie, qui est...

En fait, pendant qu'il y a un changement ici, pour ce qui est de l'horaire du 9 octobre, nous prévoyons consacrer peut-être deux heures aux incendies du parc national Jasper, mais nous n'avons qu'une heure prévue parce que nous n'avons pas assez de témoins proposés. Je crois que les libéraux et les bloquistes n'ont pas proposé de témoins. Si nous ne recevons pas d'autres suggestions de témoins, nous consacrerons une heure aux incendies de Jasper le 9 octobre et une heure à l'étude des finances durables.

Je demanderais que les suggestions de témoins du Bloc ou des libéraux arrivent au bureau de la greffière ou par courriel au plus tard à 17 heures ce vendredi.

Vous avez la parole, madame Pautzé.

[Français]

Mme Monique Pautzé: Monsieur le président, vous avez parlé du 9 octobre. Moi, j'avais noté que, le 7 octobre, deux heures allaient être consacrées à l'étude du projet de loi C-76, et que, le 9 octobre, de toute façon, nous allions consacrer une heure à la finance durable et une heure au projet de loi C-76. Il n'y avait pas deux heures...

Le président: Il nous manque une heure. En tout, nous voulions consacrer six heures à notre étude sur les incendies dans le parc national de Jasper, si je ne m'abuse.

Mme Monique Pautzé: Oui, nous voulions tenir trois rencontres.

Le président: Nous en avons déjà parlé pendant une heure, nous y consacrons deux heures aujourd'hui, puis il y aura deux heures de plus le 7 octobre.

Mme Monique Pautzé: En effet, et ensuite, il y aura une dernière heure le 9 octobre.

Le président: Oui.

Mme Monique Pautzé: C'est donc bien ce que nous avons noté.

Le président: J'ai mal lu le calendrier. Je m'en excuse.

Nous passons au troisième tour.

Monsieur Leslie, vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1735)

[Traduction]

M. Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Campbell, j'aimerais commencer par la discussion que vous avez eue la semaine dernière avec mon collègue au sujet de cet échange de courriels entre deux de vos employés. L'un a écrit, et je cite:

Quand notre organisme va-t-il prendre la décision d'annuler les brûlages dirigés planifiés dans l'Ouest du Canada? Alors qu'un nombre croissant d'articles de presse suscite l'inquiétude de la population, la perception du public... la perception du public et l'image politique pourraient devenir plus importantes que les fenêtres de brûlage.

Avez-vous examiné l'ensemble de ces échanges de courriels depuis que nous en avons discuté la semaine dernière?

M. Andrew Campbell: Oui.

M. Branden Leslie: D'accord.

Vous avez cependant affirmé qu'à l'époque, les courriels échangés portaient sur un débat entre l'enlèvement mécanique et les brûlages dirigés...

M. Andrew Campbell: C'est bien cela.

M. Branden Leslie: ... mais nous avons ici une copie de l'AI-PRP, de plusieurs pages...

M. Andrew Campbell: Oui.

M. Branden Leslie: ... et il n'y a aucune preuve à l'appui de cette affirmation. Il n'y a aucune mention de « mécanique ».

À mon avis, c'était une déclaration très trompeuse. Je vous offrirais d'abord la possibilité de clarifier, maintenant que vous avez lu la transcription qui a été rendue publique par le cabinet du ministre de l'Environnement, et la possibilité d'expliquer ce que cela pouvait vouloir dire.

M. Andrew Campbell: Ça veut dire exactement ce que j'ai dit. Il y a eu une discussion entre eux sur deux approches différentes, l'une étant mécanique et l'autre, les brûlages dirigés.

M. Branden Leslie: Ainsi...

M. Andrew Campbell: Monsieur Leslie, si vous pouviez...

M. Branden Leslie: Allez-y.

M. Andrew Campbell: Plus tôt ce jour-là, ou la veille, nous avons eu une réunion de mes gestionnaires des opérations, où il a été question du nombre de politiciens à l'échelon local et du nombre d'articles parus dans tous types de publications d'un bout à l'autre du pays. Le public disait qu'il perdait confiance dans les gens qui déclenchent des incendies, des brûlages dirigés...

M. Branden Leslie: Ainsi...

M. Andrew Campbell: Attendez un peu...

M. Branden Leslie: Mon temps est limité, monsieur Campbell.

M. Andrew Campbell: C'est pourtant sur cette note que je voudrais finir.

C'est ce qui a lancé le processus. Puis il y a eu le débat...

M. Branden Leslie: D'accord...

M. Andrew Campbell: Je vais vous poser une autre question, car quelqu'un pourrait bien me la poser à moi...

M. Branden Leslie: Ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. Vous ne me posez pas de questions. C'est moi qui vous les pose.

Le président: Attendez. Je pense qu'il y a un peu... Nous ne sommes pas...

M. Branden Leslie: Monsieur Campbell, la preuve...

Pourriez-vous déposer le procès-verbal de cette réunion?

M. Andrew Campbell: Nous ne rédigeons pas de procès-verbal.

M. Branden Leslie: ... et des échanges sur WhatsApp, Signal ou toute autre plateforme que vous utilisez pour essayer de prouver les choses?

M. Andrew Campbell: Nous ne rédigeons pas de procès-verbal.

M. Branden Leslie: La réponse à la demande d'AI-PRP que nous avons reçue ne confirme pas ce que vous...

M. Adam van Koeverden: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Silence, s'il vous plaît.

Nous allons faire une pause. Ça commence à chauffer un peu trop.

Allez-y, monsieur van Koeverden.

M. Adam van Koeverden: Mon rappel au Règlement concerne l'hostilité, qui mène à des conditions de travail dangereuses pour les traducteurs et les fonctionnaires, comme nous l'avons vu.

Un représentant du gouvernement du Canada a littéralement reçu une menace de mort...

Le président: Oui.

M. Adam van Koeverden: Ce sont des travailleurs non partisans, soit dit en passant.

M. Branden Leslie: [Inaudible]

M. Adam van Koeverden: Personne ici n'est jugé. Le travail de ces personnes consiste à sauver des vies.

Le président: Je me dois d'insister sur la santé des interprètes.

Lorsqu'il y a des discussions intenses de la sorte, ils ne peuvent pas entendre ni interpréter, et ce n'est probablement pas très bon pour leur ouïe.

M. Adam van Koeverden: Précisément.

Le président: Madame Collins, avez-vous aussi un rappel au Règlement?

Mme Laurel Collins: Oui.

Je veux simplement dire que je ne veux vraiment pas que les témoins soient harcelés, mais je pense qu'il importe de reconnaître que le temps dont nous disposons pour poser des questions est bien le nôtre. On pourrait peut-être rappeler aux témoins que lorsqu'un député interrompt quelqu'un, c'est souvent parce que notre temps est limité. Vous pourriez peut-être faire une pause et nous laisser intervenir pour réorienter la discussion, puisque c'est le temps dont nous disposons pour poser les questions.

Le président: Je suis d'accord avec vous, madame Collins, mais je pense aussi qu'il faut donner au témoin l'occasion de répondre à la question.

Quoi qu'il en soit, pourquoi ne pas essayer de nouveau? Je vais redémarrer le chronomètre. Je ne sais pas où nous en étions. Était-ce M. Campbell qui répondait ou M. Leslie qui posait la question?

M. Andrew Campbell: M. Leslie peut...

Le président: D'accord.

Allez-y, monsieur Leslie.

M. Brandon Leslie: Merci, monsieur Campbell.

Je vais reprendre là où j'en étais. Je vais citer des extraits de l'AIPRP qui ont été rendus publics par votre ministère. Il ne s'agit de déclencher quelque chose de néfaste; cela a été rendu public en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, et c'était à des fins politiques.

Un participant à ce débat n'était pas d'accord, car il craignait une fermeture générale. Les brûlages dirigés sont importants pour des raisons écologiques et pour la réduction des risques.

Mieux encore, cet employé a dit qu'il était essentiel de poursuivre ce genre de brûlage parce que lorsque Parcs Canada prend du retard, il est très difficile de rattraper le temps perdu.

Je vais vous poser une question toute simple: avez-vous déjà informé le ministre que l'un de vos employés, ou peut-être un groupe d'entre vous, lors d'une réunion à huis clos sans procès-verbal ni notes, envisageait de mettre fin aux brûlages dirigés en raison de perceptions politiques, conformément à l'AIPRP?

M. Andrew Campbell: Non.

M. Brandon Leslie: Vous n'en avez pas informé le ministre, alors il n'avait aucun moyen de savoir que Parcs Canada prenait ces décisions unilatéralement.

M. Andrew Campbell: Il y a eu une discussion, et la question a été soulevée.

La question à laquelle j'aimerais répondre est la suivante: avon-nous annulé un seul brûlage dirigé cette année-là? La réponse est non.

• (1740)

M. Brandon Leslie: Voici donc une question que j'aimerais poser. À votre avis, avez-vous fait suffisamment de brûlages dirigés?

M. Andrew Campbell: Moi aussi j'ai fait partie de ces...

Le président: Monsieur Campbell, je...

[Français]

Mme Sophie Chatel: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, madame Chatel.

Mme Sophie Chatel: Monsieur Leslie, serait-il possible...

Le président: Vous devez adresser vos propos à la présidence, madame Chatel.

Mme Sophie Chatel: Monsieur le président, serait-il possible que mon collègue M. Leslie prenne une grande respiration et qu'il laisse le témoin répondre à sa question?

Le président: M. Campbell a répondu à la question; c'est donc M. Leslie qui a la parole.

Monsieur Leslie, allez-y.

[Traduction]

M. Brandon Leslie: Je vais prendre une grande respiration. Je remercie mon collègue d'en face.

Je vais vous demander de répondre par oui ou par non. Pensez-vous qu'il soit approprié que Parcs Canada envisage d'accorder plus d'importance aux perceptions politiques plutôt qu'aux données scientifiques éprouvées lorsqu'il s'agit de protéger les collectivités contre des incendies dévastateurs comme ceux de Jasper?

M. Andrew Campbell: Non.

M. Brandon Leslie: Il n'est pas approprié que vous soupesiez les décisions politiques. Est-ce que j'ai raison de le dire?

M. Andrew Campbell: Il ne convient pas d'accorder plus d'importance à une décision politique qu'à la science. C'est la question que vous m'avez posée.

M. Brandon Leslie: Alors pourquoi l'avez-vous fait?

M. Andrew Campbell: Nous ne l'avons pas fait parce que nous avons poursuivi tous les brûlages dirigés que nous avons prévus, point final.

M. Brandon Leslie: Parcs Canada a-t-il procédé à un nombre suffisant de brûlages dirigés en plus de l'enlèvement mécanique du bois mort qui était une poudrière prête à exploser, un énorme problème dont il était au courant depuis huit ans? Il ne s'agissait donc pas de savoir s'il fallait s'en occuper, mais quand? Croyez-vous honnêtement, sans perdre votre sérieux, que Parcs Canada en a fait assez pour empêcher que cela se produise?

M. Andrew Campbell: Avons-nous effectué chaque brûlage dirigé chaque année chaque fois que nous en avons eu l'occasion depuis 2014? Absolument.

M. Brandon Leslie: Trouvez-vous que c'était suffisant?

M. Andrew Campbell: Avons-nous fait des travaux d'enlèvement mécanique d'une valeur de 6,4 millions de dollars à l'intérieur et autour des blocs de coupe près de Jasper avant 2024? Oui, nous l'avons fait.

Vous avez ensuite demandé si c'était suffisant.

M. Brandon Leslie: Oui.

M. Andrew Campbell: Il est toujours difficile de déterminer si c'est assez. Nous faisons tout ce que nous pouvons lors des fenêtres de contrôle que nous avons, alors il y a...

M. Brandon Leslie: Pourriez-vous en faire plus si vous aviez plus de fonds?

Le président: Bon, le temps est écoulé.

M. Brandon Leslie: Y a-t-il un manque de fonds pour cela?

Le président: Le temps est écoulé.

Ce sera au tour de M. Ali.

M. Shafqat Ali (Brampton-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins de leur présence, et je m'excuse de la façon dont mes collègues vous ont traités. Nous sommes un comité. Nous posons des questions et vous y répondez. Si on ne vous donne pas l'occasion d'y répondre, il me semble inutile de vous les poser.

Tout d'abord, je veux vous donner l'occasion de répondre aux questions de mon collègue, si vous avez des réponses à donner, afin d'entendre votre version des faits.

M. Andrew Campbell: Je suis satisfait des réponses que j'ai données à M. Leslie. Je vais toutefois céder la parole à ma collègue, Mme Upton, qui vous donnera plus de détails.

Mme Darlene Upton (vice-présidente, Établissement et conservation des aires protégées, Agence Parcs Canada): Oui, je peux vous donner quelques statistiques.

J'ai une liste de plus de 14 projets de 2018 à Jasper liés à l'enlèvement mécanique des arbres, ainsi qu'aux brûlages dirigés. En moyenne, nous effectuons de 12 à 13 brûlages dirigés par année à Parcs Canada. Nous planifions en conséquence. Nous avons une directive. Chaque site a des plans de gestion des incendies et décrit ses stratégies de prévention et de réduction des incendies. Cela comprend les brûlages dirigés. Ils sont planifiés annuellement à l'échelon local, avec l'appui national.

Nous saisissons toutes les occasions possibles. Cependant, les brûlages dirigés dépendent de conditions particulières — comme des ordonnances, pour être précis — pour allumer ces feux. C'est devenu plus difficile récemment, car la saison des incendies commence plus tôt et dure plus longtemps. Les feux dirigés ont lieu au printemps et à l'automne. Nous avons investi beaucoup d'argent, et nous avons reçu 52 millions de dollars de plus sur 5 ans pour nous aider à poursuivre nos efforts en matière de prévention et d'extinction des incendies.

M. Shafqat Ali: Merci.

Comment les leçons tirées de la saison des feux de forêt de 2023 ont-elles aidé à la préparation et aux mesures d'atténuation pour cette nouvelle saison?

N'importe qui peut répondre.

• (1745)

M. Deryck Trehearne: Je me ferai un plaisir de vous en dire plus.

Comme tout le monde s'en souvient, l'an dernier a été la pire saison des incendies de l'histoire du Canada, pour toutes sortes de raisons, comme la fumée. Il y a eu 200 000 personnes évacuées. Nous avons brûlé 15 millions d'hectares. Nous avons accueilli 5 000 pompiers étrangers qui sont venus nous aider, alors l'an dernier, c'était toute une affaire. Tout le monde a compris que la situation risquait de se reproduire cette année.

Nos collègues d'Environnement et Changement climatique Canada et de Ressources naturelles Canada ont malheureusement prédit que les conditions de sécheresse que nous observons dans l'Ouest — une sécheresse généralisée accompagnée d'une chaleur accablante — allaient se poursuivre cette année. La seule variable qui peut changer est le volume des précipitations.

Par conséquent, très tard dans la saison, l'an dernier, lorsque les incendies ont commencé à s'éteindre, c'est-à-dire en octobre, ce qui est extrêmement inhabituel — et, comme vous vous en souviendrez, il y a eu une centaine d'incendies qui ont continué à brûler sous la neige, ce que nous appelons des incendies zombies, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest —, nous avons tiré des leçons et nous avons commencé très tôt l'automne dernier. C'était une consultation nationale. Nous avons parlé à toutes les provinces, au Centre interservices des feux de forêt du

Canada, ou CIFFC, à RNCAN et à des groupes autochtones, et nous avons présenté une série de leçons apprises au gouvernement à l'automne. Nous avons également accéléré tous nos préparatifs pour cette année.

Normalement, nous nous adressons au Cabinet en mai avec une évaluation des risques qui est fournie par les meilleures données scientifiques disponibles, aux niveaux fédéral et provincial. Je crois que cela s'est produit en mars dernier. Il est très difficile de ramener cette science à trois mois, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons mobilisé toutes les provinces. Nous savons que le CIFFC et d'autres organismes ont demandé de l'aide internationale beaucoup plus tôt que d'habitude.

M. Shafqat Ali: J'ai quelques autres questions.

Je voulais poser une question au sujet des gens qui prennent des décisions sur l'extinction des incendies. Vivent-ils dans la collectivité et seraient-ils touchés par les feux de forêt?

M. Deryck Trehearne: Si vous faites allusion à Jasper, allez-y, monsieur Campbell.

M. Andrew Campbell: La personne responsable de la gestion des feux de forêt, celle qui est responsable de la réduction de la végétation et celle qui se charge du programme Intelli-feu vivent toutes en ville. Deux de ces personnes ont perdu leur maison.

Quand on vit dans une ville et qu'on y a toute sa famille et sa vie entière, j'ai du mal à croire qu'on ne soit pas assez motivé pour faire tout son possible pour protéger sa ville.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Pauzé.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Quel est le temps de la parole dont je dispose, monsieur le président?

Le président: Vous avez la parole pour deux minutes et demie, madame Pauzé.

Mme Monique Pauzé: D'accord, merci.

La menace croissante d'incendies de forêt fait qu'il faut avoir l'avis de plusieurs personnes, de plusieurs experts. Il faut que les gens autour de la table aient beaucoup de connaissances. On a beaucoup parlé des arbres et de brûlage dirigé, entre autres, mais j'aimerais que vous me parliez des structures. On a mentionné que des gens avaient perdu leur maison.

A-t-on réuni des gens autour d'une table, afin qu'ils puissent discuter des structures, des équipements, des services, des systèmes et des protocoles? Les préoccupations sont aussi d'un autre ordre; il y a des conséquences sur le plan de l'assurance d'une structure publique ou privée; tout est à risque actuellement.

A-t-on réuni des gens pour discuter des exigences à fixer en matière de distance, par exemple, ou pour entreprendre une révision des systèmes de protection dans les zones urbaines et périurbaines?

[Traduction]

M. Trevor Bhup Singh (sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion des urgences et des programmes, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Merci beaucoup de la question.

[Français]

Il s'agit d'une question très importante.

[Traduction]

Il s'agit d'un comité intégré composé de représentants du gouvernement fédéral, de la province et de la municipalité. Il est conçu pour gouverner, maintenant que nous ne sommes plus au stade de l'intervention et que nous nous occupons de rétablissement, et pour régler tous les problèmes que vous venez de mentionner à ce chapitre, qu'il s'agisse de rebâtir de meilleures structures ou de discuter de questions portant sur l'aide.

En ce qui concerne le gouvernement fédéral et Sécurité publique Canada, on a parlé tantôt des accords d'aide financière en cas de catastrophe. Ces discussions ont lieu sur place.

Je tiens à vous assurer qu'une structure de gouvernance a été établie officiellement et que des discussions sont en cours au sujet de toutes les questions liées au rétablissement.

C'est une activité en cours, mais on n'en est qu'au début pour la reprise à Jasper...

• (1750)

[Français]

Mme Monique Pauzé: On dit toujours que les gens travaillent de façon isolée. Or il est temps de briser cet isolement; il faut asseoir les gens autour d'une table afin qu'ils discutent des meilleures façons de faire, pour ce qui est de la forêt comme des structures.

Le président: C'est parfait, je vous remercie.

Madame Collins, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Merci, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires de leur présence.

Je songe aux gens qui ont été évacués et à tout ce qu'ils ont vécu en fuyant les lieux pour retrouver ensuite leur collectivité dévastée par le feu. Je pense que nous devons tous nous donner la main pour aider la ville de Jasper et sa reconstruction.

Pouvez-vous nous dire un peu plus sur la reconstruction de Jasper et de l'option de créer une zone tampon, un coupe-feu entre la forêt et la ville?

M. Andrew Campbell: Il y a déjà un très grand coupe-feu autour de la ville de Jasper, tout comme il y a des blocs assez vastes — qui sont d'ailleurs en pleine croissance et que nous devons encore faire grandir — autour de la ville de Banff également, et il y a un coupe-feu entre Banff et Lake Louise.

Dans la région de Mountain Park, et certainement partout au pays, comme Mme Upton l'a fait remarquer, nous construisons de plus grands blocs. Nous faisons davantage de brûlages dirigés et d'enlèvement mécanique partout au pays en raison de ce que vous avez dit.

Mme Laurel Collins: Nous savons que la mauvaise qualité de l'air causée par la fumée des feux de forêt frappe plus durement les personnes les plus vulnérables. Ce sont souvent des personnes âgées, des enfants, des femmes enceintes et des personnes qui travaillent à l'extérieur. La fumée provenant de ces feux de forêt de plus en plus vastes et fréquents a une incidence sur l'asthme, le cancer et la santé mentale.

Je suis curieuse de savoir si, dans le cadre de votre préparation aux situations d'urgence et de votre gestion des catastrophes, vous

faites le lien entre les répercussions du stress post-traumatique et les séquelles pour la santé et le bien-être.

M. Trevor Bhupsingh: Oui. Les répercussions des situations d'urgence sur les gens nous préoccupent gravement. Nous faisons beaucoup de travail en ce qui concerne le stress post-traumatique. Nous avons des programmes. J'y reviendrai dans un instant.

Quant à la fumée, nous communiquons avec nos collègues du portefeuille de la Santé pour parler des répercussions. Chaque fois qu'il y a un feu de forêt, nous avons des données et de l'information sur la fumée et sur la gravité de la situation. Certains effets de la fumée sont également communiqués au grand public au moyen d'avis sanitaires.

Nous savons que c'est un problème qu'il faut régler.

Le président: Merci.

M. Trevor Bhupsingh: Pour rassurer la députée, monsieur le président, oui, nous sommes régulièrement en communication avec le portefeuille de la Santé publique dans le cadre des...

Le président: Bon.

M. Trevor Bhupsingh: ... réunions que nous tenons pour la gestion des urgences.

Le président: Allez-y, monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: Merci, monsieur le président. Ma question s'adresse à Parcs Canada.

Mon collègue, M. Leslie, vient de poser une question au sujet des courriels, et nous en avons discuté la semaine dernière.

Si ce que vous dites est vrai, monsieur Campbell, pourquoi n'y a-t-il pas le moindre indice de discussion sur l'enlèvement mécanique des arbres parmi les renseignements que le Comité a reçus dans le cadre de la demande d'accès à l'information?

Cela me semblerait tout à fait raisonnable. Je suis un ancien employé de Parcs Canada et d'Alberta Parks. J'ai travaillé pour la fonction publique pendant la plus grande partie de ma vie avant de devenir député. Je sais exactement comment se déroulent ces conversations.

Si ce que vous dites est vrai, cela devrait être clairement énoncé dans un document. Pourquoi n'en est-il pas question dans le document? Vous dites qu'il s'agit d'enlèvement mécanique. Il n'y a pourtant rien ici qui me porte à croire qu'il y ait eu la moindre conversation que ce soit à ce sujet.

M. Andrew Campbell: Je suppose que vous devrez examiner ce qui a été discuté à Parcs Canada à ce moment-là. Vous verrez que nous utilisons toujours certaines techniques. C'est ce qui, en fait...

Ce que M. Leslie a lu dans le deuxième courriel venait de la cheffe du groupe des pompiers, Tamaini Snaithe, qui a dit à ce moment-là qu'on n'allait pas examiner la question. Pour Mme Upton et moi-même...

• (1755)

M. Blaine Calkins: J'aimerais revenir sur un aspect de cette conversation.

Cette phrase est très importante, car nous venons de parler des feux de forêt: « Il est essentiel de poursuivre ce genre de brûlage parce que lorsque Parcs Canada prend du retard, il est très difficile de rattraper le temps perdu. » C'est ainsi qu'on maintient le coupe-feu communautaire.

M. Andrew Campbell: C'est l'une des méthodes pour créer une zone tampon communautaire. Je pense que nous pouvons tous convenir que l'enlèvement mécanique est une autre façon de créer des coupe-feux. Ce que M. Snaith disait, c'est que nous allions tout de même aller de l'avant. C'est le conseil qu'on nous a donné à Mme Upton et à moi-même— qu'il fallait continuer. C'est ce que nous avons convenu. Nous allions donc continuer de le faire.

Or, puis-je simplement...

M. Blaine Calkins: Excusez-moi. Puis-je...

M. Andrew Campbell: ... vous donner, en une seconde, un petit peu de contexte?

La personne qui a envoyé cela est-elle celle qui a été évacuée pendant quatre semaines l'année précédente et qui venait de participer à une réunion du conseil municipal...

M. Blaine Calkins: C'est...

M. Andrew Campbell: ... avec Fort Smith? Lors de la réunion, ils se sont demandé si nous devrions encore procéder à des brûlages dirigés.

M. Blaine Calkins: Oui.

M. Andrew Campbell: C'est la pression politique dont il parle.

M. Blaine Calkins: La réalité, c'est que des biens d'une valeur d'un milliard de dollars ont été brûlés en ville. Les coupe-feux n'ont pas fonctionné. La conversation sur les brûlages dirigés a montré très clairement qu'il y avait des considérations et des facteurs politiques en jeu.

M. Andrew Campbell: Puis-je simplement...

M. Blaine Calkins: Je n'ai même pas encore posé ma question, monsieur Campbell.

Je l'ai mentionné plus tôt, lorsque le ministre Guilbeault était ici: l'incendie d'Excelsior a fait souffler le vent dans l'autre sens. Le problème se serait posé 10 ans plus tôt dans la vallée de Maligne. En raison de l'infestation de dendroctones du pin ponderosa, presque tous les pins du parc national Jasper sont considérés comme du bois de chauffage sec et mort. Il brûle très chaud. Dire que vous n'avez jamais vu ou ne pouviez pas vous attendre à un incendie de cette ampleur... Quand quelqu'un parle de la sorte, j'appelle ça de la foutaise. C'est tout simplement faux. Vous devriez le savoir. Tout le monde le sait. Les gens qui y vivent le savent. Les gens qui vivent dans les bois le savent. Les gens qui allument des feux de camp savent qu'un arbre sec qui est toujours debout est exactement ce qu'on recherche.

Si les gens disent que nous n'avons jamais vu d'arbres abattus dans un parc national auparavant, ce n'est tout simplement pas vrai. J'ai parcouru le sentier Boundary à cheval dans le parc national Jasper...

[Français]

Mme Sophie Chatel: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Oui, madame Chatel?

Mme Sophie Chatel: Quand on utilise des mots un peu vulgaires, l'interprétation n'est pas très...

Le président: Continuez, monsieur Calkins.

[Traduction]

M. Blaine Calkins: D'accord. Merci, monsieur le président.

C'est tout simplement faux. J'ai été gardien de North Boundary à Jasper en 1995. J'ai suivi à cheval les arbres abattus par le vent à Welbourne, des groupes entiers, tous dans la même direction. Les vents traversent les parcs de montagne. Ils hurlent dans les parcs des montagnes. Ils hurlent dans les vallées montagneuses. Il est tout simplement faux de prétendre qu'on ne sait pas que le vent va pousser le feu.

J'ai plusieurs exemples d'entreprises du secteur privé qui étaient en pourparlers pour fournir des secours à la ville et qui auraient pu aider à lutter contre les incendies, mais on leur a ordonné de quitter la ville au lieu de les laisser faire.

J'aimerais savoir si vous, monsieur Campbell — j'ai déjà demandé au ministre s'il serait en mesure de le faire — vous vous engagez à fournir au Comité tous les documents concernant l'acquisition d'équipement et les entrepreneurs privés, ainsi que tous ceux qui ont participé à la planification de la lutte contre les incendies dans le parc national Jasper depuis 2017. Allez-vous les fournir au Comité au cours des deux prochaines semaines?

Le président: Nous avons largement dépassé le temps alloué.

Nous allons passer à M. Longfield. Il demandera peut-être à M. Campbell de poursuivre.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'être entrés dans l'arène politique et d'essayer de nous aider dans notre travail, qui est un travail de gouvernance et de veiller à ce que des questions soient posées. Nous ne sommes pas des professionnels qui savent si l'enlèvement mécanique ou les brûlures sont la meilleure décision de l'heure. Nous employons des gens pour prendre ces décisions en fonction de leur savoir-faire.

Nous ne saurions nous prendre pour des experts. J'ai fait beaucoup de canotage et je me suis perdu plus d'une fois. J'ai manqué quelques portages. Je sais qu'il y avait plein de bois sec dans tous les buissons où je me suis perdu.

Cela me rappelle les conversations qui ont eu lieu aux États-Unis lorsque Donald Trump était président. Il a dit qu'en Finlande, on s'y prend avec des râpeaux. J'imagine un peu quelqu'un qui essaierait de régler la chose avec un râpeau. Je pense que c'est là le problème, politiser des discussions comme celle-ci et que des personnes qui n'y connaissent rien fournissent ce qu'elles croient être des opinions d'experts. Je vous remercie donc de vos opinions d'experts.

J'ai mentionné la Finlande. D'une façon ou d'une autre, d'autres pays sont aux prises avec les mêmes problèmes avec la crise climatique, mais ils fournissent quand même des pompiers au Canada. Pourriez-vous décrire ce processus? Comment les autres pays interviennent-ils? Comment le Canada intervient-il au besoin?

• (1800)

Mme Darlene Upton: Je vais commencer par le Centre interservices des feux de forêt du Canada, le CIFFC.

Le CIFFC, dont Parcs Canada est membre, est l'organisme qui se charge de la coordination. Il a trois objectifs principaux: le partage des ressources, l'aide mutuelle et l'échange de renseignements. Nous avons une Entente d'aide mutuelle sur le partage des ressources, ou MARS. Il fournit de l'équipement, du personnel et des aéronefs. C'est très bien coordonné au Canada.

Parcs Canada a également des ententes avec l'Australie, les États-Unis et d'autres pays pour les ressources forestières. Les pompiers forestiers de Parcs Canada ont dirigé des activités de lutte contre les incendies aux États-Unis et en Australie. Il y a beaucoup de coordination au Canada pour toutes ces ressources. Ils fonctionnent de façon harmonieuse. Nous utilisons tous un système de commandement semblable, alors nous parlons la même langue en cas d'incident.

Je vais m'arrêter là pour permettre à mes collègues d'ajouter quelque chose.

M. Deryck Trehearne: Je crois que vous avez pas mal tout couvert...

M. Lloyd Longfield: J'ai une ou deux autres questions, si vous permettez.

M. Deryck Trehearne: Allez-y.

M. Lloyd Longfield: Non, veuillez préciser. Ce serait formidable.

M. Deryck Trehearne: Volontiers.

C'est tout à fait exact. Mon collègue a parfaitement raison.

L'an dernier, comme je l'ai dit, nous avons accueilli quelque 5 500 pompiers d'autres pays qui ne nous avaient jamais envoyé des pompiers auparavant, notamment la Corée du Sud, la France, l'Espagne, le Portugal. RNCan contribue au financement partiel du CIFFC, qui est un consortium de toutes les provinces. Le Centre interservices est un joyau de la lutte contre les incendies de forêt au Canada. C'est une organisation très modeste, mais puissante, qui a des partenaires de taille pour nous aider.

M. Lloyd Longfield: Puis-je en parler pendant deux minutes? Je n'ai pas deux minutes, il ne m'en reste qu'une.

Le secteur minier canadien est reconnu mondialement comme un centre d'excellence. Nous offrons une expertise minière partout dans le monde. Des équipes minières de partout dans le monde viennent également au Canada pour faire part de leur expertise. En ce qui concerne la foresterie, le Canada et des pays comme la Finlande et les pays qui ont beaucoup de forêts vont naturellement jouer un rôle de premier plan. Comment le Canada se compare-t-il à l'échelle mondiale sur le plan de la gestion des forêts et de la gouvernance de la gestion des forêts?

Ma question s'adresse peut-être à M. Trehearne.

Mme Darlene Upton: Je vais vous faire part de mon point de vue à titre de membre d'une communauté internationale de parcs nationaux. J'étais en fait en Finlande cette année.

Nous pouvons toujours apprendre les uns des autres, mais on se tourne vers le Canada pour son expertise. Voilà pourquoi nous sommes en mesure d'envoyer sans problème des ressources dans d'autres pays et de participer. Notre gestion forestière, notre planification, est de toute évidence envisagée du point de vue des parcs nationaux, mais nous cherchons aussi à apprendre des autres.

M. Lloyd Longfield: Plutôt que de vous blâmer, je veux vous appuyer, et je vous sais gré du soutien que vous nous donnez. J'espère que nous pourrions en faire autant.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Longfield.

Nous allons passer amorcer un dernier tour, de quatre minutes cette fois-ci. Nous commençons par M. Leslie.

M. Brandon Leslie: Merci, monsieur le président. J'aimerais poursuivre sur quelques sujets que nous avons abordés.

Tout d'abord, mon collègue ici présent, M. Calkins, vous a posé une question, monsieur Campbell, au sujet des services privés de lutte contre les incendies et vous a demandé s'ils avaient — plus ou moins — le droit d'entrer.

Je vais déposer le nom d'un autre témoin, parce que nous avons reçu des renseignements très intéressants du président d'Arctic Fire Safety Services, avec qui, je l'espère, vous avez travaillé, parce qu'il y a des accusations incroyables concernant le refus de Parcs Canada de permettre aux employés de cette entreprise d'entrer sur les lieux, en particulier de la part du garde de parc Scott Murphy de Parcs Canada, qui les a empêchés de le faire et qui a laissé entendre qu'ils seraient escortés à l'extérieur du parc ou arrêtés s'ils y venaient pour travailler.

Premièrement, connaissez-vous cette entreprise?

• (1805)

M. Andrew Campbell: Pas du tout.

M. Brandon Leslie: D'accord. J'ai hâte qu'il se joigne à nous comme témoin pour que nous puissions en apprendre un peu plus à ce sujet. En attendant, pour revenir à certains de ces courriels dont vous êtes si fermement convaincu qu'ils sont hors contexte ou que vous ne pouvez pas leur fournir d'autre contexte, seriez-vous disposé à remettre la transcription de toutes les conversations qui ont eu lieu, sous une forme ou une autre, et qui étayerait ce qui s'est dit lors de cette réunion à huis clos?

Pourriez-vous déposer un document qui atténuerait ma préoccupation selon laquelle il s'agit en fait de pressions politiques, et non au sujet d'un débat sur l'enlèvement mécanique ou les brûlages dirigés? Y a-t-il quelque chose que vous pourriez me fournir pour me rassurer?

M. Andrew Campbell: Je ne sais pas ce qui pourrait vous rassurer, et nous ne prenons pas de notes aux réunions de mon équipe des opérations, point à la ligne. Je ne pourrais pas le faire pour quelque réunion que ce soit. Nous en avons eu une aujourd'hui, et je n'ai pas de notes.

M. Brandon Leslie: C'est intéressant.

Avant qu'un brûlage dirigé soit effectué, qui peut l'autoriser?

Vous avez mentionné les chiffres. Qui donne son approbation sur le terrain, et quel est le délai?

Mme Darlene Upton: Des prescriptions sont rédigées pour les brûlages dirigés. Il y a une planification au début de l'année. Ensuite, il y a la planification proprement dite et l'approbation, mais le jour de l'approbation, elle est donnée à l'échelle locale, en fonction des facteurs locaux, simplement pour s'assurer que toutes les conditions préalables sont remplies pour le brûlage dirigé. Il est approuvé très peu de temps avant d'être mis en œuvre.

M. Brandon Leslie: Depuis la nomination du ministre Guilbeault, savez-vous s'il lui est arrivé de demander expressément de comprendre l'utilisation des brûlages dirigés à Jasper et/ou dans tout autre parc national, ou a-t-il été informé directement des avertissements répétés depuis 2017 au sujet de la poudrière sur le point d'exploser? A-t-il été informé directement, ou ce document a-t-il été transmis à son bureau? Peut-il nier avoir vu les documents ou a-t-il été informé directement?

Mme Darlene Upton: Pendant la saison des incendies, le ministre et son personnel sont régulièrement informés de la situation, je suppose.

M. Branden Leslie: Ils étaient au courant des avertissements répétés concernant la poudrière que constituait le bois mort dans le parc national Jasper.

Mme Darlene Upton: Je ne peux pas me prononcer là-dessus.

M. Branden Leslie: Vous ne pensez pas que cela méritait d'être porté à l'attention du ministre?

Mme Darlene Upton: Cette situation peut se reproduire à bien des endroits au Canada. C'est...

M. Branden Leslie: D'accord. Je vais procéder différemment.

Un article a paru dans Blacklock's en août au sujet du refus du ministère de fournir une information que j'espère pouvoir déposer, que ce soit par l'entremise de Parcs Canada ou d'ECCE. Il s'agit du nombre d'hectares de pins morts qu'il reste en ce moment dans le parc national Jasper. Je crois comprendre qu'il y a eu quelques brûlages dirigés de 1 700 acres et des enlèvements mécaniques...

C'est plutôt 1 700 hectares, je suis désolé.

J'aimerais savoir combien il en reste maintenant. Je suis certain que nous avons la technologie pour faire une évaluation raisonnable. Je n'ai pas besoin d'un chiffre précis, mais vous ne voulez pas le divulguer aux médias en août. Allez-vous le déposer auprès du Comité afin que nous puissions vraiment comprendre?

Notre « ministre des interventions d'urgence » — plutôt que ministre de la Protection civile — devrait probablement être au courant de la quantité de bois mort qui existe encore. Est-ce que ce sont des renseignements que vous pourriez transmettre au Comité au cours de la prochaine semaine?

Le président: Il vous reste 15 secondes. Je vais scrupuleusement surveiller l'horloge.

Mme Darlene Upton: Je ne sais pas si nous pouvons obtenir ce que vous demandez dans ce délai...

M. Branden Leslie: Cela me semble poser problème.

Mme Darlene Upton: Non.

M. Branden Leslie: Ce n'est pas un problème?

Mme Darlene Upton: Non.

Le président: Madame Taylor Roy, vous avez quatre minutes.

Mme Leah Taylor Roy: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Campbell, nous avons parlé plus tôt des gens qui sont sur le terrain à Jasper. J'aimerais revenir en arrière. Il y a eu des allégations et des insinuations selon lesquelles on n'a pas fait assez pour se préparer à cet incendie et pour y faire face, et pourtant vous et le ministre avez dit qu'il y avait une collaboration incroyable entre tous les ordres de gouvernement et que les gens sur le terrain travaillaient vraiment très bien ensemble.

Je me demande simplement si vous estimez qu'il y a eu un manque de coopération ou de collaboration, ou si vous avez l'impression que tout le monde sur le terrain travaillait ensemble au même objectif?

M. Andrew Campbell: Oui, nous avons eu une excellente collaboration sur le terrain.

Mme Leah Taylor Roy: Y a-t-il quoi que ce soit, d'après ce que vous avez appris de cette expérience, qui vous aurait permis de

changer la façon dont les choses ont été gérées? Je sais que vous aviez le commandant des interventions et beaucoup de parties différentes travaillant ensemble sous son commandement. Auriez-vous changé quelque chose?

M. Andrew Campbell: Nous avons fait le premier examen de ce qui s'est passé, mais nous allons examiner en profondeur ce que nous pouvons apprendre avec nos collègues du Centre des opérations du gouvernement.

Il y a toujours des leçons à tirer de chaque situation. Nous aurions tort de dire qu'il n'y avait rien à apprendre ou qu'il n'y a rien que l'on peut mieux faire. Nous faisons toujours un examen après coup pour apprendre, pour faire mieux.

• (1810)

Mme Leah Taylor Roy: Excellent. Merci. C'est important.

Oui, madame Upton.

Mme Darlene Upton: J'ajouterais que toute la préparation et tout ce que nous faisons se fondent sur les normes, la science et les données. Ce que cet incendie nous a appris, c'est qu'il se passe des choses qui ne correspondent pas du tout à la norme.

Il y a des chercheurs qui étudient maintenant les tornades de feu. Ce phénomène n'a été documenté qu'une seule fois. Ils croient que c'est arrivé à Jasper. Cela changera-t-il notre façon de nous préparer? Vraisemblablement, mais ce sont des phénomènes nouveaux dont nous ne savons pas grand-chose. Nous ne pouvons nous préparer qu'en fonction des meilleures données disponibles et en examinant où se trouvent les valeurs à risque. Il y a du bois mort dans les forêts du monde entier. Nous ne pouvons pas tout régler, alors nous nous concentrons sur les secteurs prioritaires et les risques.

Mme Leah Taylor Roy: Merci beaucoup.

Je me posais des questions au sujet des gens sur le terrain à Jasper qui sont les experts, les gens qui gèrent les feux de forêt. Nous avons entendu des commentaires selon lesquels la lutte contre les changements climatiques ne fonctionne pas parce qu'il y a encore des feux de forêt. Quel est le sentiment général des gens à Jasper ou des gens qui travaillent dans ce domaine? Croient-ils qu'il est nécessaire de lutter contre les changements climatiques pour réduire le nombre de tornades ou de cyclones, peu importe comment vous voulez les appeler? Croient-ils que les mesures que prend le gouvernement pour lutter contre les changements climatiques sont nécessaires pour les aider?

Mme Darlene Upton: Je pense qu'il est difficile de dire ce que les gens pensent, pour répondre à cette question. Le commandant des interventions a fait remarquer que, selon sa vaste expérience, les choses sont différentes. Les choses sont plus intenses. Les saisons sont plus longues. Ce que nous constatons sur le terrain, c'est que les choses évoluent rapidement.

Mme Leah Taylor Roy: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

[Français]

Madame Puzé, vous avez la parole pour deux minutes.

Mme Monique Puzé: Madame Upton, on a parlé des feux et des structures. J'aimerais maintenant vous poser une question sur les insectes.

Dans le feuillet que les analystes de la Bibliothèque du Parlement nous ont donné, il est question des infestations de dendroctone du pin ponderosa, qui finissent par tuer les arbres hôtes.

Cela fait aussi partie des effets des changements climatiques. Il y a plus de feux, mais aussi plus d'insectes. On vit une époque de changements en matière de climat et de biodiversité. Il faut toujours être en réaction.

Par rapport au dendroctone du pin ponderosa, dans quelle mesure l'infestation des arbres a-t-elle eu des répercussions sur les risques de feu de forêt et sur le comportement des feux de forêt à Jasper?

[Traduction]

Mme Darlene Upton: Nous travaillons à la gestion des répercussions du dendroctone du pin ponderosa à Jasper depuis 1985. En 2016, un plan de gestion du dendroctone du pin ponderosa a été créé pour Jasper en collaboration avec le Service canadien des forêts et Agriculture Alberta. Nous avons reçu un financement de 6,9 millions de dollars qui nous a permis de commencer à mettre en œuvre certaines des mesures prévues dans ce plan. Une bonne partie du coupe-feu...

Encore une fois, les mesures sont axées sur les endroits où les valeurs les plus à risque sont les plus importantes, alors une grande partie du travail a été axée sur le lotissement urbain pour construire les coupe-feux et dégager la forêt.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Avant que mon temps ne se termine, j'aimerais poser une autre question.

Vous avez fait des recherches depuis 2016. Que montrent ces recherches quant aux effets des changements climatiques sur les infestations d'insectes?

Le président: Malheureusement, on a dépassé le temps alloué, mais je suis presque certain que les changements climatiques ont un impact sur les infestations.

Madame Collins, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Merci, monsieur le président.

Nous savons que les Autochtones sont touchés de façon disproportionnée par les feux de forêt. Je crois que les Autochtones représentent moins de 6 % de la population, mais plus de 42 % des évacuations liées aux feux de forêt proviennent majoritairement de communautés autochtones.

Ces communautés sont également des chefs de file en matière de solutions. Jasper se trouve sur les territoires visés par le Traité n° 6 et le Traité n° 8. Les terres ont servi de lieux de rencontre et de voies de déplacement pour de nombreuses nations, et on y retrouve des nations depuis des temps immémoriaux. Selon la municipalité de Jasper, plus de 26 partenaires autochtones sont actuellement liés à la région.

De nombreuses communautés autochtones au Canada ont eu recours au feu dirigé comme pratique traditionnelle de gestion des terres. Appuyer ces pratiques de brûlages dirigés peut aider à réduire le risque de feux de forêt incontrôlés. Pouvez-vous nous parler un peu du rôle des gardiens autochtones dans la gestion des feux de forêt à Jasper?

• (1815)

M. Andrew Campbell: À Jasper en particulier, il n'y a pas de programme de gardiens autochtones qui s'occupe d'une partie du brûlage dirigé.

Mme Laurel Collins: Pouvez-vous nous dire s'il y a un plan pour envisager d'intégrer certaines des nations liées à ces terres? A-t-on tiré des leçons des régions avoisinantes sur la façon dont cela pourrait contribuer à améliorer notre gestion des feux de forêt?

Mme Darlene Upton: Nous avons récemment fait appel à un spécialiste autochtone des incendies à Parcs Canada. Il nous aide à examiner le programme sous cet angle. Il y a des endroits où il y a des brûlages culturels, qui sont passablement différents des brûlages dirigés. Ils sont en fait très différents.

Nous consultons. Nous avons un expert qui nous aidera à examiner les pratiques autochtones et la façon dont nous pouvons en intégrer certaines dans notre programme de gestion des incendies.

Le président: Merci.

Est-ce...

Mme Laurel Collins: Est-ce pour Jasper précisément?

Le président: Je suis désolé. Répondez rapidement.

Quelle est la question?

Mme Darlene Upton: C'est national, alors ce sera...

Le président: D'accord, c'est national.

Monsieur Leslie, vous avez quatre minutes.

M. Branden Leslie: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur la dernière question que j'ai posée au sujet de l'évaluation du bois mort restant.

Est-ce que Parcs Canada prévoit entreprendre cette évaluation?

Mme Darlene Upton: Merci de revenir sur cette question.

Oui. Nous gérons beaucoup de terres. Nous planifions la gestion des incendies pour tous les sites qui présentent un risque d'incendie. Certains des travaux plus détaillés portent sur les secteurs où les valeurs sont élevées. Nous mettons beaucoup l'accent sur les valeurs à risque. Cela éclaire la planification et indique où nous investissons dans les brûlages dirigés, l'enlèvement mécanique et la planification en général.

M. Branden Leslie: Combien de temps — monsieur Campbell, puis-je vous demander de vous engager à le faire une fois que ce sera terminé — faudra-t-il pour que cette évaluation soit terminée, et est-ce qu'elle peut être déposée auprès du Comité afin que nous puissions comprendre le risque que représente le bois mort restant après cette tragédie?

Mme Darlene Upton: Je ne sais pas exactement ce que vous voulez savoir. Je suis désolée.

M. Branden Leslie: Combien de temps l'évaluation prendra-t-elle et quand le Comité peut-il s'attendre à recevoir ces renseignements afin que nous puissions comprendre le risque?

Dans le Nord-Ouest, comme mon collègue qui représente cette région l'a souligné, il y a toujours un risque grave pour la région. Je comprends qu'une évaluation approfondie s'impose. Combien de temps cela prendra-t-il et quand le Comité pourra-t-il recevoir cette information?

Mme Darlene Upton: Je suis désolée. Je ne peux pas répondre à cette question pour le moment.

M. Branden Leslie: D'accord. Je vais donc changer de sujet.

Monsieur Campbell...

M. Andrew Campbell: Si vous me le permettez, je pense que nous serions très heureux de vous donner le plan de prévention des incendies de Jasper, le plan de prévention des incendies que nous avons pour Jasper et le calendrier des ressources...

M. Branden Leslie: J'aimerais en savoir plus en particulier sur le bois mort.

M. Andrew Campbell: Cette information est en ligne.

M. Branden Leslie: Je vous serais reconnaissant de m'indiquer un site Web.

Je vais changer un peu de sujet. Je vais revenir à ce que j'ai dit au sujet de la sécurité privée.

Je crois comprendre que vous ne connaissez pas l'entreprise en question, Arctic Fire Safety Services. À la lecture du courriel, il est assez remarquable qu'on ait refusé l'entrée à 20 camions d'incendie et à 50 pompiers.

Vous engagez-vous à mener une enquête approfondie pour déterminer comment est-il possible — quand des ressources sont déployées avec tout l'équipement nécessaire pour aider à éteindre un incendie majeur catastrophique — que cela ait pu se produire, et quelles opérations doivent être modifiées au sein de Parcs Canada pour éviter qu'on leur refuse l'entrée dans le parc?

Mme Darlene Upton: Je peux dire deux choses à ce sujet.

Je ne connais pas la situation, mais les demandes de ressources proviennent du CIFFC. Nous travaillons avec ce groupe parce qu'il y a des protocoles et des contrôles à cet égard.

Il y a peut-être aussi un élément temporel. Je ne sais pas.

M. Branden Leslie: Oui. Il semble qu'on ait retardé leur entrée d'environ trois jours.

Ma question est la suivante: y aura-t-il une enquête pour que nous puissions mieux comprendre? Pouvez-vous transmettre cette information au Comité afin que nous puissions mieux comprendre comment cela peut se produire et comment cela peut être évité dorénavant grâce aux leçons apprises?

Mme Darlene Upton: Il y a toujours des leçons à tirer et des analyses après action pour tout incendie majeur. Il y aura indéniablement quelque chose, et nous en tirerons des leçons. Nous allons examiner quelle était la situation.

M. Branden Leslie: D'accord.

On a dit que nos excellents fonctionnaires faisaient de l'excellent travail. Les gens sur le terrain qui ont combattu ce feu sont des héros. C'était incroyablement... En entendant ces histoires sur le terrain par l'entremise du gouvernement du Canada et d'organisations du genre, nous savons que l'incendie a été terriblement difficile. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'était pas nécessaire qu'il soit aussi dévastateur.

Le véritable héros est Morgan Kitchen, qui est mort en combattant cet incendie. Ce sont les vrais héros sur le terrain, et nous devrions tous avoir le plus grand respect pour le travail qu'ils font.

Le ministre de la Protection civile est venu nous parler des interventions d'urgence. Il faut changer le nom de ce ministère s'il doit vraiment commencer à se préparer aux situations d'urgence. C'était extrêmement décevant.

Ce qui me préoccupe, c'est que Parcs Canada n'a pas l'humilité de dire: « Nous aurions peut-être pu faire un peu mieux. Nous aurions peut-être pu empêcher la forte intensité de chaleur dans cette forêt. » Parcs Canada devrait simplement admettre qu'il peut faire mieux. Même si, sur le plan politique, ce n'est pas un grand attribut du gouvernement actuel, je m'attends à ce que nos fonctionnaires puissent dire — pas seulement les leçons apprises, mais faire preuve d'un peu d'humilité — « Nous aurions pu faire mieux. » Faites preuve d'un peu plus de responsabilité.

• (1820)

Le président: Le temps est écoulé.

Nous passons à M. van Koeverden, s'il vous plaît.

M. Adam van Koeverden: Merci beaucoup, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie les fonctionnaires qui ont passé les deux dernières heures ici.

Notre consternation collective, du moins de ce côté-ci, est que cette question continue d'être politisée. Je veux simplement dire que je ne crois pas que les catastrophes naturelles et les feux de forêt soient une question politique. Je pense qu'ils doivent être gérés et traités par des fonctionnaires, et c'est une question qui doit totalement faire abstraction de tout intérêt partisan.

Personne — aucun politicien, quel que soit son parti, son origine ou sa région — ne croit que nous ne devrions pas en faire plus pour prévenir ces catastrophes naturelles et y réagir ou que nous ne devrions pas investir plus d'argent dans les services de lutte contre les feux de forêt. Cependant, je pense qu'il vaut la peine de souligner que ces institutions — Parcs Canada et les services nationaux de protection contre les feux de forêt par l'entremise de Parcs Canada — et les efforts d'atténuation des changements climatiques ont tous été réduits à néant par le gouvernement fédéral sous le premier ministre Harper. Nous avons investi des milliards de dollars dans des mesures visant à accroître la résilience du Canada aux changements climatiques, à sauver des vies et à empêcher que ces terribles catastrophes n'aient des répercussions sur la vie humaine.

Ma question est simple. Je remercie M. Leslie d'avoir qualifié les pompiers de héros, car je suis tout à fait d'accord. Cependant, ce sont des héros de chez nous, parce que les gens de l'Alberta qui combattaient ces incendies le faisaient dans leur propre cour. Les gens qui gèrent les forêts le faisaient dans leur propre cour. Ils nettoyaient et ils empêchaient les pertes de vie dans leurs propres collectivités.

Je sais que c'est une période très difficile et dévastatrice pour les gens, et pour empirer les choses, nous sommes en train de politiser la situation — ou du moins les conservateurs la politisent et donnent l'impression que...

Évidemment, avec le recul, il y a toujours une occasion de réfléchir et de dire qu'il y a des choses que nous aurions pu faire un peu mieux, mais je tiens encore une fois à vous féliciter de votre travail. Je veux m'assurer que les Canadiens savent à quel point Jasper était préparé et à quel point Parcs Canada est toujours prêt à intervenir rapidement, efficacement et avec efficacité en cas de catastrophes de ce genre.

Je pense que nous arrivons probablement à la fin de la réunion. J'aimerais que vous nous parliez de tous ceux qui ont été personnellement touchés et avec qui vous en avez discuté, qu'il s'agisse de l'un des fonctionnaires ou des pompiers, ou de toute famille touchée, et de ce qu'ils aimeraient voir. Je vous demande de bonne foi d'amplifier la voix de quelqu'un sur le terrain qui a été touché, parce que, franchement, j'en ai assez de cette perspective surpolitisée.

J'aimerais savoir ce que les habitants de Jasper veulent que nous fassions pour la suite.

Le président: Répondez en 45 secondes, s'il vous plaît.

M. Andrew Campbell: J'ai des réunions avec les 500 employés que nous avons sur le terrain là-bas. Cela brise le cœur de voir que 200 d'entre eux ont perdu leur maison. Cela brise le cœur de leur parler, d'autant plus que ce sont eux qui ont aidé à faire sortir tout le monde. Ce sont eux qui ont combattu l'incendie. Ce sont eux qui dirigeaient le centre de commandement des interventions. Ce sont eux qui fournissaient les repas. Ce sont eux qui veillaient à ce que les gens soient inclus.

Je pense que ce qu'ils recherchent — et certainement ce que recherchent nos employés —, c'est qu'il y a et qu'il continuera d'y avoir un Jasper qu'ils pourront appeler leur chez-soi dans l'avenir. Ils sont résilients à cet égard, et ils ont hâte de voir tout ce que nous pouvons faire pour les aider à le faire. C'est pourquoi le projet de loi dont vous êtes saisis est important. Il constitue une étoile polaire sur la façon dont la reconstruction se fera.

• (1825)

Le président: Merci.

M. Adam van Koeverden: Merci, monsieur Campbell.

Si vous me le permettez, j'aimerais que vous fassiez preuve d'indulgence. J'aimerais simplement demander le consentement unanime du Comité pour que la prochaine fois que vous rencontrerez les 500 employés à Jasper, la prochaine fois que vous communiquerez avec eux j'aimerais que vous leur exprimiez notre gratitude et notre sympathie pour ce qu'ils ont vécu au cours de la dernière année.

Merci.

Le président: Y a-t-il consentement unanime?

M. Adam van Koeverden: Ce serait de la part du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Le président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de la demande de M. van Koeverden? Je crois que oui.

Je m'apprête à lever séance.

Merci aux témoins. Merci d'être ici, pas seulement aujourd'hui, mais aussi les autres fois avant.

M. Brandon Leslie: Monsieur le président, avant que vous ne leviez la séance j'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

M. Brandon Leslie: Je ne serai pas long. Je suis heureux que le greffier nous ait fourni des précisions au sujet de la motion précédente, datant du printemps, concernant les documents caviardés et non caviardés sur le fonds d'accélération. Nous avons du temps à notre disposition. Je ne me suis pas encore rendu là.

J'aimerais apporter une précision, parce que le libellé ne m'a pas semblé clair quant à savoir s'il y avait en fait deux versions. Si je me reporte à la motion que nous avons adoptée à ce moment-là, il était très clair que le Comité avait adopté une motion...

Le président: Oui.

M. Brandon Leslie: ... pour demander des ententes de contribution signées complètes et non caviardées, totalement non caviardées, ainsi que cinq versions publiques caviardées.

Je suppose que ma question au président est de savoir si vous savez ou si vous pouvez obtenir une orientation...

M. Lloyd Longfield: Je propose que nous levions la séance.

Le président: Désolé. Je ne peux pas...

M. Brandon Leslie: Nous pourrions peut-être obtenir des précisions à ce sujet, monsieur le président. À votre avis, Industrie Canada a-t-il respecté la motion adoptée par le Comité?

Le président: C'est une question compliquée. Je n'ai pas vu les documents.

Un député: Ce n'est pas pour maintenant.

Le président: Je vais lever la séance. Nous pouvons peut-être en discuter en coulisses.

M. Brandon Leslie: Pouvons-nous le faire en public à la prochaine réunion, alors?

Le président: Laissez-moi vérifier. Je vais devoir m'adresser au greffier au sujet des documents. Je ne les ai pas vus.

M. Brandon Leslie: Je comprends cela.

Le président: Pour l'instant, je lève la séance.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>